NEUVIÈME ANNÉE. — N° 196 1er MARS 1905 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

LE MÉTAPSYCHISME

Nous avions la chose ; il nous manquait le mot. Nous l'avons maintenant, et nous le devons à M. Charles Richet qui ne se doute peut-être pas de l'étendue du service qu'il a rendu à tous les explorateurs du monde invisible, en créant ce vocable nouveau : le métapsychisme.

Grâce à ce mot, nous allons pouvoir enfin dissiper l'équivoque, dont nous n'avons cessé de nous plaindre et contre l'exploitation de laquelle nous protestions encore dans notre dernier article.

Cette équivoque consistait à englober sous la dénomination impropre de « Spiritisme », non seulement tous les phénomènes, extranaturels de fait ou d'apparence, qui constituent le domaine du merveilleux, mais encore toutes les doctrines, toutes les explications, toutes les hypothèses déduites de ces phénomènes ou imaginées pour en rendre compte.

Il s'ensuivait qu'on ne pouvait plus tenter la moindre expérience ou risquer la moindre théorie, relative aux forces inconnues ou aux intelligences de l'au-delà, sans être traité de disciple d'Allan Kardec.

Et cela éloignait de ces études beaucoup de catholiques, pour qui le Spiritisme doit rester le fruit défendu, et beaucoup de savants, pour qui le Spiritisme est une puérilité.

A Dieu ne plaise qu'en faisant cette constatation nous voulions méconnaître les mérites très réels d'Allan Kardec et de ses continuateurs. Si nous avons combattu leurs doctrines et déploré l'absence de critique qui trop souvent rend vaines leurs observations, nous n'éprouvons aucun embarras à déclarer que c'est, pour une part, à leur propagande, qu'on doit la curiosité, presque passionnée, que le public manifeste aujourd'hui pour cet ordre de phénomènes. Nous accordons même que, sans eux, les milieux scientifiques, dont l'attention est enfin éveillée, seraient encore plongés dans l'indifférence et le dédain.

Mais il nous semble qu'il faut restreindre à ces limites la contribution, en somme fort honorable déjà, que les Spirites ont apportée à l'édifice de nos connaissances.

Dût en souffrir leur amour-propre, le moment était venu de distinguer, de leur système philosophique sans base et de leurs incertaines méthodes d'investigation, les expérimentations consciencieuses, les sûres méthodes et les généralisations, timides mais contrôlées, des chercheurs indépendants.

C'est ce que M. Charles Richet a compris, et tous ceux qui, dans l'étude du merveilleux, n'apportent d'autre souci que celui de la vérité ne sauraient trop lui en exprimer leur reconnaissance.

Dans une conversation avec M. J. Bois, qu'a rapportée *Le Temps*, M. Charles Richet a expliqué ainsi son initiative :

« — J'ai pensé, a-t-il déclaré, que le mot *spiritisme* ne pouvait que troubler les chercheurs ; *occultisme* ne signifie rien, car toute science est occulte à ses débuts. Quant au terme de « science psychique », il n'est pas heureux. Tout réflexe est psychique : la pâleur d'un visage terrifié, le frémissement d'un chien devant l'opération dont il

se pressent l'innocente et utile victime. Je me suis souvenu de l'énorme succès du mot « métaphysique » emprunté à Aristote, du titre d'un chapitre qui suit ceux où il traita de la physique. De même, après et par delà les phénomènes dits « psychiques », faits relevant de la psychologie normale, nous pouvons étudier les phénomènes « métapsychiques » — tels que les maisons hantées, la clairvoyance et les apparitions. »

Les maisons hantées, la clairvoyance, les apparitions, autant de phénomènes que la science officielle se refusait non seulement à croire réels, mais seulement à croire possibles. Ils n'avaient pas droit de cité chez elle. M. Charles Richet leur a donné un passe-port. Sous l'étiquette « phénomènes spirites », jamais ils n'eussent pénétré dans les académies, tant l'épithète semblait recéler de crédulité, de supercherie, de maladresse. Sous la rubrique « phénomènes métapsychistes », les voilà dépouillés de leurs oripeaux, de leur légende, de leur masque d'invraisemblance et de superstition ; les voilà nus, nets, précis, lavés de toute souillure et de toute coloration étrangère.

Ils apparaissent tels qu'ils sont. La Science peut prononcer pour eux le *Dignus es intrare*.

Telle a été la puissance d'un mot. Mais on aurait tort de croire cependant que, si bien fait qu'il soit, si adéquat qu'il soit à la chose qu'il exprime, il eût pu réussir par sa propre vertu. Il lui fallait, pour que son efficacité fût complète, l'autorité de celui qui l'a créé et la solennité des circonstances dans lesquelles il l'a été.

M. Charles Richet est l'auteur de l'un des monuments scientifiques les plus solides de ces dernières années : *Le Dictionnaire de physiologie*. On lui doit des découvertes importantes, par exemple pour la guérison de la tuberculose. Aucun cours n'est suivi avec plus d'assiduité que celui qu'il professe rue de l'Ecole-de-Médecine. Ses expériences de vivisection sont célèbres dans le monde entier et ses recherches sur l'hypnotisme ne le sont pas moins.

Apprécié en France, mais discuté encore à cause de la hardiesse de quelques unes de ses hypothèses, il est universellement considéré comme un des plus grands savants de notre époque. Il vient d'être choisi comme président de la « Society of psychical researches », qui réunit les personnalités scientifiques les plus illustres de l'Angleterre et des Etats-Unis, honneur tout à fait exceptionnel puisque, depuis la fondation de cette Société, c'est la première fois que la présidence en est confiée à un étranger.

Or, c'est précisément dans le discours qu'il a prononcé, le jour où il a pris possession de ses fonctions, que M. Charles Richet a proposé l'adoption du mot « métapsychisme » pour désigner l'ensemble des phénomènes, abusivement appelés jusqu'à présent « spiritisme ».

Aucune consécration ne pouvait être plus formelle ni plus définitive.

Ceux qui nous lisent comprendront que nous soulignions, non sans quelque fierté, l'entrée dans le monde du nouveau mot. Il est pour nous, en effet, comme une confirmation nouvelle des idées que nous avons toujours défendues ici ; — il est la justification de notre méthode de travail, qui est purement et strictement la méthode expérimentale, et de nos théories, qui ne sont que des généralisations prudentes des faits que nous observons.

Dans notre dernier article, à propos d'une récente étude « *Faut-il étudier le Spiritisme?* », parue dans les *Annales des Sciences psychiques*, sous la signature de M. Charles Richet, et dont nos contradicteurs spirites avaient voulu se faire une arme contre nous, nous disions :

« M. Richet, dans cette étude, invite ses lecteurs à étudier les faits, dits spirites. Il s'en tient là. Le conseil est bon, et nous l'avons toujours suivi. Quant aux théories, M. Richet les passe sous silence ou les dédaigne. Libre aux spirites de considérer ce silence ou ce dédain comme une approbation de leurs hypothèses ou de leurs croyances. Ils donneront ainsi une nouvelle preuve de leur incommensurable faculté d'illusion. »

Nous ne pensions pas, en écrivant ces lignes, que M. Charles Richet lui-même nous donnerait si rapidement raison.

GASTON MERY.

NOTRE COURRIER

QUESTION

*Quelqu'un pourrait il calculer et faire connaître aux lecteurs de l'*Echo *quelles seront les positions respectives des planètes, et, par suite, leurs influences sur la Terre en juillet 1999, date indiquée par Nostradamus comme devant être celle de la fin de notre monde ?*

E. A.

Reportages dans un fauteuil

*** *M. Gebhart et le merveilleux.*

Le docte professeur (non, non, il n'y a pas pléonasme) qui vient de prendre séance à l'Académie française est un des plus aimables esprits de ce temps. Vous rappelez-vous, dans le *Lys Rouge*, quand la petite société raffinée réunie chez miss Bell est prise de scrupule à propos d'une parole sur Florence qui pourrait contrister ce bon M. Gebhart? Les amis de miss Bell ne seraient peut-être plus si déférents aujourd'hui. Depuis lors, certaine Affaire est venue, qui a suscité, même entre lettrés délicats, des rages aussi atroces que celles des Guelfes et des Gibelins. M. Gebhart, à qui M. Hervieu reproche en badinant de n'avoir pris parti ni pour les Gibelins ni pour les Guelfes, quand il eut à parler de leurs querelles, aurait certainement opté pour les Guelfes, épris dans leur cité des choses antiques, vénérables et fortes, des vieilles libertés et des vieilles tours fortifiées, symbole farouche de ces libertés, contre la dangereuse civilisation gibeline dont le principal artisan fut ce Frédéric de Souabe, qui se plaisait à s'entourer de rabbins juifs et d'imans arabes, et qui, dit-on, s'était converti à l'Islam.

Le bon patriote qu'est M. Gebhart a du reste promené dans le monde entier sa curiosité et son humour érudite, pareil à l'un de ces moines errants dont il a raconté l'histoire, et auxquels d'ailleurs il ressemble un peu, avec sa tête puissante et chauve, son teint basané par le soleil et par le vent, sa voix rude et cassée. Il a pèleriné, flâné, vagabondé sur tous les chemins de Grèce, d'Espagne, d'Italie, vers tous les sanctuaires d'art. Et, aussi épris de l'Attique fabuleuse que de l'Italie mystique de la Renaissance, l'aventure de son Frère Salavos, qui dans une église d'Ombrie évoque la bacchanale païenne, symbolise assez curieusement son cas littéraire.

On se rappelle que ce sacrilège fut tout à fait involontaire de la part du digne moine franciscain. C'était un homme excellent, mais qui en prenait à son aise avec la règle quant au précepte par lequel saint François défend à ses fils les indiscrètes curiosités. Archéologue naïf, amoureux de toutes les vieilleries, des églises romanes démantelées, des sépulcres vermoulus, des inscriptions latines rongées par la mousse, des statues mythologiques chastement revêtues de lierre, des manuscrits à demi moisis, à demi rongés par les rats, il lit innocemment dans le grimoire que lui a vendu son ami le vieux brocanteur Moïse (déjà) une formule latine dont les caractères sont couleur de feu: « Ceci doit être diabolique... *De invocandis dæmonibus*... Mais à l'église je ne risque rien. » Et il lit une invocation à Bacchus : « Dieu Bacchus, dieu de la joie, du vin et d'autres bonnes choses encore, viens à moi, ton serviteur très fidèle ! Dieu riant, toujours jeune, couronné de pampres, dieu du raisin vermeil, favorable à la volupté, sois-moi propice. Au nom de Lucifer... » Peut-être serait il imprudent de donner toute la formule. Remarquez d'ailleurs qu'elle n'est pas dans le latin seul efficace.

Et voici qu'une rumeur étrange, de plus en plus sonore, bientôt formidable, monte de la basilique romane à l'église ogivale. (Ceci se passait à Assise, et le frère était dans l'église supérieure déserte, s'étant évadé de l'église inférieure, où se tenait un chapître ennuyeux.) Cette rumeur, c'est le bruit d'une multitude joyeusement déchaînée, une explosion d'ironie, un grand cri d'adoration, et, chantée en chœur sur un rythme entraînant, de plus en plus précipité, l'Evohé bacchique. Le moine terrifié se précipite vers l'église inférieure et ce qu'il voit le fait chanceler au seuil. L'église, tout à l'heure ténébreuse, flamboie du pavé jusqu'à la voûte. Des lueurs empourprées s'entrecroisent autour des piliers, se déroulent sur les arceaux, inondent les confessionnaux de reflets fauves; une haute gerbe d'étincelles d'or jaillit du bénitier, une nuée d'or se balance sur l'autel. Tous les Frères, tous les Pères, les obédients, les conventuels tourbillonnent, emportés par un délire sacré ! Leurs oreilles se sont allongées et recourbées en pointe, leurs yeux pétillent; la fièvre de l'orgie païenne enflamme leurs joues. Leurs robes de bure ou de drap sont changées en fourrures de panthères, des guirlandes de lierre ombragent les tonsures monacales, ceignent les bras, les poitrines et les reins. Les barbes vénérables, les barbes blanches des vieux ascètes, les barbes noires des jeunes cénobites sont tombées et la grâce de l'adolescence fleurit tous les visages. Ils agitent des thyrses chargés de pampres et de raisins mûrs, ils bondissent follement, la tête rejetée en arrière. Et toujours le chant cadencé, le cri païen qui fait frémir les vitraux de l'église : Evohé ! Evohé !

Toujours assis sur le trône épiscopal, avec une majesté d'idole, grave et charmant comme un évêque grec, le Révérendissime général des mineurs, coiffé de la mitre du Bacchus oriental, vêtu d'or, de soie et de feuilles de vigne, incline vers son peuple une coupe d'or où les satyres, les faunes, les œgypans viennent boire à tour de rôle, sans l'épuiser. Les bacchantes font leur entrée autour de Silène et le brave moine se couvre les yeux lorsqu'il se souvient tout à coup que, dans le grimoire de l'ami Moïse, il y

à la formule de conjuration aussi bien que la formule d'évocation : *De repellendis dœmonibus*. Il la lit en grande hâte et l'impure fantasmagorie s'évanouit.

« Vous vous êtes résolument engagé dans l'âme de la Péninsule par le sombre couloir de l'an mil », a dit M. Hervieu à M. Gebhart en le complimentant sur son évocation si intéressante de la Renaissance italienne. « On y tombe sur le diable à chaque pas. Jusque dans les églises, il apparaît sous la forme d'un chien sauvage, et, suspendu à la corde avec ses crocs, c'est lui que l'on croit voir sonner les vêpres... Dans les éclipses de soleil ou les éclipses de lune, les populations aperçoivent un disque de sang noir ; car pour lors il n'y a pas de bons présages, tous sont funestes. » « Au fait, ajoute malicieusement M. Hervieu, les personnes qui de nos jours s'adonnent encore à la révélation de l'avenir conservent ce procédé de ne prédire que des catastrophes, des violences entre les nations et les particuliers, l'éruption et la grêle, des malheurs divers ; c'est d'un commerce moins exposé aux contradictions du lendemain que les annonces de bonheur intangible et de paix universelle.» Avec non moins de bonheur il a écouté les douces objurgations de sainte Catherine de Sienne et le chœur des oiseaux sur le cercueil de saint François d'Assise.

Mais la préhistoire grecque semble avoir eu les préférences de M. Gebhart. Ulysse en particulier, séduisant par la grâce de ses stratagèmes, excite sa sympathie. Il le prit pour sujet de sa thèse latine, et, quarante-trois ans plus tard, dans les *Dernières aventures du divin Ulysse*, il le reprenait et le remettait en voyage pour le purifier par l'expiation. C'est une œuvre charmante, fantaisie de lettré, aiguisée d'une ironie discrète, ennoblie par une plus discrète encore mélancolie. Le divin Ulysse n'a pas tardé à s'ennuyer, comme on pouvait le prévoir, près de la sage et morose Pénélope, à côté du jeune Télémaque, qui, formé à la sagesse par Athénée en personne, est un peu pédant. Aussi son cœur se dilate-t-il de joie lorsqu'il voit venir le vaisseau du roi Ménélas, toujours en quête de sa perfide épouse (car, malgré le bruit public, elle n'a pas réintégré, après la chute de Troie, son domicile lacédémonien). Il accepte avec enthousiasme d'accompagner dans ses recherches le roi de Sparte. Ensemble ils vont consulter la Pythie ; ils retrouvent Hélène en Egypte, vénérée comme une idole et qui renvoie assez hautainement son pauvre mari tout en pleurs. Ulysse seul revient à l'île de Calypso, qu'il trouve vieillie comme par quelque foudroyant sortilège : si chétive, si cassée, si croulante, avec un visage tout en rides profondes et des mèches de cheveux blancs autour de son front d'ivoire jauni. Les yeux seuls, les grands yeux bleus de la nymphe sont restés diviniment beaux, jeunes et tendres. « — Hélas ! tu reviens trop tard, lui dit-elle. Pourquoi ne t'avais-je point dévoilé le secret des nymphes ? Notre jeunesse immortelle est un don des dieux tant que nous demeurons vierges et pures ; mais l'amour, notre premier, notre unique amour, par la grâce de ces dieux indulgents, laisse encore fleurir notre beauté tant qu'il demeure fidèle. Je fus ton amante et tu trahis mon amour. En quelques heures, j'ai vieilli de toutes les années vécues ; tous les printemps de ma jeunesse ont compté comme autant d'hivers sur ma tête flétrie. Aujourd'hui j'ai cent ans. Ce soir, je mourrai. Mais je t'ai revu et je suis heureuse. » Il mit un suprême baiser sur la chevelure blanche, et les yeux bleus de la vieille nymphe, les yeux divinement jeunes et tendres le suivent avec tristesse dans la forêt désolée qui fut leur forêt d'amour, où régnait un printemps éternel.

Le héros reprend la mer, dont M. Gebhart a heureusement restitué autour de sa nef la vie familière : le vieux Glaucos, l'humble petit dieu des gens de mer montrant au-dessus des flots sa chevelure verdâtre et sa barbe semée de coquillages et d'écume, les tritons noirs à croupe de dauphin autour de lui, soufflant dans leurs conques, et les folles néréides se jouant avec une naïve impudeur. Il va chez Circé, dont il a regretté les enchantements près de la froide Pénélope, Circé à la voix plus suave et plus perfide que l'appel des sirènes. La déesse, de sa main légère, tisse une toile digne d'orner le parvis des Immortels, et les fils de la trame résonnent sous ses doigts comme une lyre. Jamais, avec ses profonds yeux noirs et sa bouche purpurine, elle n'a paru plus désirable. Mais son front reste hautain, son regard cruel. « Je te hais ! » dit-elle au divin Ulysse. Elle n'a point oublié la défaite et l'humiliation qui lui furent infligées par la fourberie du Grec et par la puissance des dieux. Elle se venge du héros en lui donnant son fils Télégone, enfant étrange, aux yeux noirs trop mobiles, qui accusent à la fois la malice et la duplicité, à la mâchoire trop forte révélant des instincts cruels. C'est le fils d'Ulysse et de l'enchanteresse. Il accompagnera le héros qui ressent pour lui autant de tendresse que de méfiance, et qui ne s'en peut séparer ; et c'est lui qui, par jeu peut-être, fera crouler un vieux pan de tour sur la tête d'Uysse, à la place même, sur la dalle de grès où jadis le fils de Laërte commit son crime : où, saisissant le jeune Astyanax, il fracassa la tête blonde, amour d'Ilion, espoir de l'Asie... Et ne doutez pas qu'on ne pût trouver là toutes sortes de beaux symboles si l'on ne prévoyait l'ironique sourire du bon M. Gebhart.

GEORGE MALET.

NOTRE CONCOURS

Nous avons promis de donner, dans notre prochain numéro, les résultats de notre concours graphologique.

Mais nous voici bien embarrassés : pas une des réponses que nous avons reçues ne contient le nom de l'auteur du graphisme proposé à la sagacité des concurrents.

Comment clore un concours sans décerner les prix ? C'est une extrémité à laquelle nous ne voulons pas nous résoudre encore.

Nous insistons donc auprès de nos lecteurs, pour solliciter d'eux de nouvelles réponses. Nous les accueillerons jusqu'au 10 mars, dernier délai.

Si, à cette date, le mot de l'énigme, c'est-à-dire le nom de la personne qui a tracé les lignes que nous avons reproduites en fac-simile, n'a été découvert par aucun de nos correspondants, nous déclarerons notre tentative avortée et nous proclamerons la faillite de la graphologie.

Mais, pour que nos prix ne nous restent pas pour compte, nous proposerons une nouvelle devinette à nos lecteurs, et nous essaierons de la proposer telle que, cette fois, la solution en puisse être certainement trouvée.

Le moyen, pourtant, de proposer un problème plus simple que celui qui est actuellement soumis à la science et à la perspicacité de nos lecteurs graphologues !

N'avons-nous pas dit que le nom à découvrir était celui d'une personnalité dont on avait beaucoup parlé ces temps derniers. — et le nombre des personnalités qui, depuis trois mois, ont soulevé les commentaires autour d'elles, n'est-il pas forcément très restreint ?

UN CHATEAU HANTÉ

La légende de la Bouëtardaye

Tous ceux qui ont lu les *Mémoires d'Outre-tombe* peuvent se souvenir des lignes que Chateaubriand y consacrait au château de la Bouëtardaye, sis près Plancoët, et à sa cousine Caroline de Bédée, qui en était alors la propriétaire. Il n'était pas tendre pour cette pauvre cousine Caroline, dont la laideur, d'ailleurs, était remarquable, mais qui était douée de qualités de cœur et d'esprit et d'une énergie rare qui auraient dû émousser les traits d'ironie trop aigus de son illustre cousin.

Pendant l'émigration, Caroline de Bédée s'établit modiste à Londres, et par son seul travail, elle réussit à subvenir aux besoins de ses vieux parents ruinés. Elle put même réaliser des économies dont elle comptait se servir pour racheter, plus tard, les terres patrimoniales saisies et vendues comme biens nationaux.

Dès sa rentrée en France, avec les autres émigrés en 1804, son premier soin fut d'entrer en pourparlers avec les nouveaux acquéreurs des biens de sa famille, et, en particulier, des châteaux de la Bouëtardaye et de Monchoix. Ce dernier, on le sait, avait été construit par Antoine de Bédée, et Chateaubriand, qui y passait ses vacances de collégien, nous raconte spirituellement les randonnées inquiétantes du sanglier domestique que l'aïeule de Boisteilleul y promenait à travers les escaliers.

Le but poursuivi par Caroline de Bédée fut grandement facilité par l'admirable honnêteté de ses anciens fermiers. Ces braves gens avaient acheté les terres et les châteaux pour une poignée d'assignats. Quand Mlle de Bédée vint leur proposer de tout leur racheter :

« Notre maîtresse, dirent-ils, remboursez-nous seulement ce que nous avons payé à l'Etat et rentrez dans votre bien. »

Et c'est ainsi que Caroline de Bédée obtint pour 8.000 francs le domaine de la Bouëtardaye qu'elle n'espérait guère payer moins de 200.000 francs, et qu'elle acquit pour 11.000 francs Monchoix qui en valait bien 300.000. Et ceux qui se dépouillaient ainsi de biens légalement acquis refusèrent toute rémunération ou récompense supplémentaire.

Je n'étonnerai personne en disant que les descendants de ces simples mais nobles laboureurs sont encore fermiers des héritiers de Caroline de Bédée, qui, dans son testament, a fixé elle-même le taux de fermage qui ne devra jamais être dépassé.

Mais le fermier de la Bouëtardaye révéla à sa maîtresse que le château était hanté. Au plus fort de la tourmente révolutionnaire, un groupe de « suspects » s'y étaient réfugiés. Découverts par les agents du Comité de Salut public, ils se défendirent, mais finirent par être pris et furent emmenés — excepté un vieillard tué dans la bagarre, qui fut laissé sur place.

Toutes les églises étaient fermées, tous les prêtres avaient disparu, les cimetières avaient été violés. Pour assurer au pauvre défunt un repos paisible, les fermiers l'enterrèrent dans la cave du château. Quant à ses compagnons, deux nobles, un prêtre, trois artisans et quatre paysans, ils furent jugés sommaire-

ment et exécutés sur le tertre de Brandfer qui domine Plancoët.

A la place où se dressait l'échafaud, Mlle de Bédée fit construire une grande croix de bois qui y existe encore. Quand ils voient cette croix de loin, les bonnes gens du pays se signent et récitent un *De Profundis*...

Quelques semaines après cette décuple exécution, le fermier recevait des amis. N'ayant pas de place pour les loger tous à la ferme, il fit coucher plusieurs d'entre eux dans la cuisine du château.

Le lendemain, ceux-ci racontèrent qu'ils avaient entendu des rumeurs étranges aux étages supérieurs : un bruit de chaînes traînées, des gémissements, des plaintes, ils avaient même perçu vaguement des cris lointains. « Mon âme, oh! mon âme ! sauvez mon âme, priez pour le pauvre défunt parti sans prières, etc., etc. »

La nuit suivante le fermier voulut en avoir le cœur net; il alla lui-même, avec quelques-uns des siens, se loger dans la cuisine : il entendit les mêmes rumeurs ; mais au bout d'une demi-heure, il rentra chez lui, très effrayé, et ne voulut plus entendre parler de rentrer dans le château.

Il pensa cependant, que ce devait être l'âme errante du vieillard massacré qui, n'ayant pas reçu les secours de la religion, les réclamait pour échapper au Purgatoire.

Impossible d'organiser un pèlerinage de pénitence par ces temps de persécutions religieuses. On décida donc de dire une neuvaine en famille ; puis on n'en parla plus, mais on évita soigneusement d'aller rôder tourner au château.

C'est seulement quelques jours avant le rachat du domaine par Mlle de Bédée, que le fermier tint, par acquit de conscience, à aller s'assurer si le revenant était toujours là. Il y était toujours !

Quand Mlle de Bédée vint s'installer à la Bouëtardaye, elle résolut de tirer au clair cette histoire. Pendant l'émigration, elle en avait vu de toutes les couleurs : elle n'avait jamais eu peur d'un homme, puisque, d'ailleurs, selon la caustique remarque de son méchant cousin, « elle portait son défenseur sur son visage même ». Un revenant n'était pas pour l'effrayer non plus. Elle s'arma donc d'un fusil à pierre, rapporté d'Angleterre, d'une bonne lanterne sourde, et après avoir dit sa prière du soir, elle attendit intrépidement « l'esprit gémissant », comme disait son fermier.

Il ne tarda pas à révéler sa présence par les mêmes bruits de chaînes traînées, les mêmes plaintes, les mêmes supplications.

Tantôt ces manifestations étranges partaient du grenier, tantôt de la cave, d'autres fois elles se produisaient dans le corridor même de l'étage où se trouvait l'appartement de Mlle de Bédée. Celle-ci, alors, ouvrait brusquement sa porte, munie de son fusil et de sa lanterne, qu'elle démasquait vivement ; elle voyait alors, au bout du corridor, comme un spectre blanc et flou. Elle criait : « Au nom de Dieu fait Homme, parle ou je tire ! » L'ombre s'évanouissait.

Accompagnée d'une vieille servante, femme de confiance, attachée à sa famille depuis plus de quarante ans, Mlle de Bédée sortait de sa chambre, se dirigeait vers le point où elle avait vu le spectre, tandis que la vieille bonne, de terreur, claquait des dents ; toutes deux montaient les escaliers, parcouraient l'étage supérieur, puis le grenier; puis redescendaient à la cave, toujours poursuivies par les bruits de chaînes, les plaintes et les supplications lointaines de l'esprit invisible.

Quand Mlle de Bédée, après plusieurs jours d'expérience, se fut bien assurée qu'aucun être humain, hors elle et sa bonne, ne se trouvait dans le château, elle alla trouver le curé, nouvellement installé, de Bourseul, sa paroisse, et le mit au courant.

Le curé lui conseilla de faire procéder à l'exhumation du cadavre enterré dans la cave et de le faire inhumer en terre sainte, après les prières d'usage à l'église.

Ainsi fut fait. Et depuis ce jour-là, le château de la Bouëtardaye cessa d'être hanté.

Tel est le récit que je tiens de paysans ayant personnellement connu Mlle de Bédée et du petit-fils même de son fermier de 1804. J'ignore quelles fioritures l'imagination populaire a pu ajouter aux faits réels; mais la légende du château hanté de la Bouëtardaye est très connue à Plancoët et dans les communes voisines de Bourseul, Pluduno, Landébia, Créhen, etc.

H. de Rauville.

SUR MÉLANIE DE LA SALETTE

A l'exception des faits postérieurs à 1898, la présente notice est faite d'extraits du livre *Mélanie, bergère de la Salette, procès civil et religieux*, par A. Schmid, Paris, Chamuel, éditeur.

Pie IX, auquel avait été remis en 1851 le récit de l'apparition écrit par Mélanie, fit connaître la plus grande partie de ce document avant 1870 à plusieurs prélats de son intimité, notamment au cardinal Pecci, le futur Léon XIII. L'émotion causée par la lecture

du *secret* était due surtout à une phrase effectivement très saisissante quand on songe qu'elle a été écrite à une date précise, authentiquement établie, le 5 juilet 1851, cinq mois avant le coup d'Etat.

Voici cette phrase :

« Que le pape se méfie de Napoléon : son cœur est « double... Il est cet aigle qui, voulant toujours « s'élever, tombera sur l'épée dont il voulait se « servir pour obliger les peuples à se faire élever. »

C'est pour éviter la révélation de cette phrase que Mélanie avait été envoyée de Grenoble au fond de l'Angleterre, puis en 1867, de Marseille à Castellamare (Italie). Là, elle eut pour directeur l'éminent abbé Zola, auquel elle livra son *secret* en 1869. La presque totalité de ce document fut éditée pour la première fois en 1872 à Grenoble, par le rédacteur du journal *La Terre sainte,* puis en 1873 à Naples, en une brochure approuvée par la curie de l'archevêque.

Le directeur de Mélanie, promu à l'épiscopat le 1er mai 1873, jugea que, Napoléon III étant mort, la publication du secret n'avait plus d'inconvénient puisque le délai de douze années de silence était expiré depuis longtemps. L'expansion du secret fut donc favorisée par Mgr Zola.

Mélanie vivait en paix à Castellamare, tenant une petite école avec l'aide d'une compagne. La pensée lui vint de créer un ordre dont la règle lui avait été donnée par l'apparition, l'ordre *de la Mère de Dieu.* En 1876, l'évêque du lieu approuva pour son diocèse une tentative en se sens, tentative qui n'eut pas de suites.

Vers le même temps, une pensée analogue venait à un vieux prêtre du diocèse de *** (France), l'abbé Ronjon, croyant de la Salette, qui, dans son pays, avait acquis de ses deniers, depuis vingt ans, les restes d'une antique abbaye et avait fait des vieux bâtiments une chapelle et une modeste habitation. S'il fit appel à des souscriptions, il rendit à l'œuvre une somme double de celle qu'il avait reçue. Aussi son évêque lui a reconnu la propriété de cet immeuble dans un acte de 1872, dont la minute est déposée en l'étude d'un notaire de la ville où existe la chapelle. Celle-ci est dédiée à la Sainte Vierge et, à défaut de subvention du gouvernement, l'abbé Ronjon pourvoit lui-même à tous les frais du culte.

En 1874, l'abbé fit la connaissance de Mélanie. C'était la personne la mieux désignée, pensa-t-il, pour la continuation de l'œuvre. Un échange de correspondances s'établit entre eux. A la suite, intervient un accord par lequel l'abbé Ronjon cède, sous réserve de jouissance jusqu'à sa mort, à Mélanie, bergère de la Salette, la propriété de la chapelle et autres bâtiments. Celle-ci vient en France pour la signature de l'acte notarié qui est passé *le 24 août 1878* ; puis elle retourne à Castellamare et y rédige un récit de l'événement de la Salette.

L'année suivante, Léon XIII manda Mélanie à Rome ; il l'encouragea dans une audience privée, écoutant son récit pendant plus d'une demi-heure, puis accorda à l'évêque de Grenoble le couronnement de Notre-Dame de la Salette.

La brochure de Mélanie fut éditée à Lecce le 15 novembre 1879 avec l'autorisation officielle de l'évêché. Le secret contenait des conseils très sévères adressés au clergé. De là une tempête qui se déchaîne en France contre Mélanie. Des lettres des évêques de Castellamare et de Lecce rendues publiques viennent défendre la voyante attaquée par le clergé français et même par des évêques.

Alors la cession faite à Mélanie rencontre l'hostilité déclarée du nouvel évêque de ***, qui veut obliger l'abbé Ronjon à en poursuivre lui-même l'annulation. Le vieillard s'y refuse ; puis, sentant son œuvre menacée, il croit la protéger en faisant, le 28 janvier 1891, un testament dans lequel il institue pour la défendre deux de ses confrères, les abbés D... et G... « J'ai à cœur, dit-il, qu'ils poursuivent mon œuvre. »

Pendant les années antérieures, la correspondance avait continué entre lui et Mélanie. Un jour, par le retour d'une de ses lettres portant la mention *défunt*, Mélanie apprend le décès de l'abbé ; il était mort le 5 avril 1891 ; personne ne l'avait prévenue...

On n'entrera pas ici dans le détail des tracasseries suscitées par l'autorité diocésaine à Mélanie venue en France pour remplir les intentions de l'abbé Ronjon.

Enfin, le 17 juillet 1893, une assignation en annulation de l'acte de cession de 1878 est donnée à Mélanie par les abbés D... et G..., les deux prêtres que M. Ronjon *avait institués défenseurs* de ses dernières volontés !

Mélanie retourne en Italie après avoir confié ses intérêts à un mandataire. Le procès est plaidé ; le tribunal déclare nul le contrat qui instituait Mélanie cessionnaire de partie des biens de l'abbé Ronjon et autorise les demandeurs à entrer en possession de ces biens. C'était dépouiller légalement Mélanie des biens qui lui étaient cédés en vue de sa mission divine.

Au cours du procès, la bergère fut souvent poursuivie par la forme la plus dangereuse de la calomnie, celle qui, insaisissable, se répète à l'oreille. Ces calomnies sont allées jusqu'à insinuer qu'elle était frappée d'excommunication. Son avocat lui écrivit aussitôt à Galatina ; à l'appui de ses dénégations par lettre, son curé, l'archiprêtre Rosario, télégraphia :

« Réfutez calomnies, Mélanie n'a jamais été excom-
« muniée, a toujours fréquenté et fréquente les sa-
« crements. »

Depuis cette douloureuse épreuve, elle demeura encore en Italie plusieurs années.

Revenue en France après la mort en 1898 de Mgr Zola, Mélanie, pour déjouer ses persécuteurs, fut obligée de vivre cachée dans une retraite connue seulement d'un petit nombre de personnes.

Elle eut pourtant son heure de triomphe en 1902.

Le 18 septembre au matin, Mélanie arrivait à la Salette accompagnée d'un vénérable prêtre. Elle est accueillie avec bonté par les nouveaux chapelains ; ce n'est plus l'esprit de prévention qui domine. En leur présence Mélanie a pu, dans une salle réservée, lire son secret et le commenter pendant plus d'une heure. Elle donne sur sa brochure des explications si lumineuses que M. le Recteur décide de la conduire à une heure à la fontaine devant la foule accourue, notamment de la Drôme.

A l'heure dite, Mélanie était adossée à la grille, enflammant les pèlerins par sa parole. Elle ne cesse de répéter qu'elle n'a pu tout dire sur un fait aussi complexe que celui de l'Apparition.

« Les menaces du ciel, dit-elle, s'adressaient non « seulement à la France, mais au monde ; je voyais « se dérouler devant mes yeux comme sur une toile « des tableaux représentant les événements prédits. » Ce sont précisément ces scènes matérialisées à ses yeux qui formaient pour elle comme une vision de l'avenir.

Le 19, anniversaire de l'apparition, à une heure, mille pèlerins se groupent sur les pentes du ravin, autour de Mélanie et de M. le Recteur. M. l'abbé Vinois, directeur du pèlerinage de Valence, fait à haute voix la lecture du récit de l'Apparition écrit par la voyante. Celle-ci approuve, fournit quelques explications et répond à des questions dont la solution est répétée à la foule par le lecteur.

Un des chapelains, M. l'abbé Bonnet, a écrit de cette journée une relation à laquelle nous venons de puiser et qui se termine ainsi :

« La physionomie de la foule est curieuse à ob-
« server. Ce n'est pas seulement de l'intérêt qu'on lit
« sur tous ces visages, c'est une conviction de plus en
« plus accentuée à mesure qu'on avance dans la lec-
« ture, enthousiaste quand elle se termine. Ni cris, ni
« applaudissements, ni rumeur ; mais il s'opère un
« remous dans cette masse silencieuse, au milieu de
« laquelle Mélanie trace comme un sillage, en reve-
« nant vers la basilique. Elle devient de nouveau
« l'objet de démonstrations qui révoltent son humilité.
« Aussi disparaît-elle au plus vite et s'apprête-t-elle à
« reprendre la route de sa petite ville natale, dont elle
« repartira demain.

« Un ami du sanctuaire, M. l'archiprêtre de Corps,
« lui offre pour le soir une hospitalité qu'elle accepte.

« Evidemment, le point culminant du passage de
« Mélanie, ce sont les entretiens du 18 septembre avec
« les chapelains et son récit complet aux pèlerins de
« Valence. Mais il était bon qu'elle tînt encore une
« place d'honneur dans la splendide solennité du 19
« devant les pèlerins accourus de tous côtés. La curio-
« sité bien légitime qui s'attache à sa personne a été
« excitée au dernier point lorsqu'elle a annoncé qu'elle
« ne se refusait pas à commenter sa vision et à livrer,
« en toute simplicité d'âme, le fond de sa pensée, l'in-
« timité de ses émotions.

« En des temps comme les nôtres, que peut présager
« ce retour momentané à la vie publique et à la po-
« pularité de l'ambassadrice de Marie ?.. Mélanie est-
« elle venue à la Salette chanter son *nunc dimittis* ? Ce
« que je sais, c'est que sa présence a fait jaillir de
« nos cœurs et de nos lèvres l'hymne de l'action de
« grâce et de l'espérance. »

L'article enthousiaste « Mélanie à la Salette » d'où sont tirées ces lignes figure au numéro de novembre 1902 des *Annales mensuelles* rédigées par les chapelains.

Hélas ! au numéro de décembre et aux numéros suivants, la rédaction a reculé. Nous y lisons : « Les « chapelains sont tout prêts et désireux de propager « le secret dès qu'ils en auront l'autorisation du « pape... » Cette note reconnaît d'ailleurs que le secret n'a jamais été condamné, que les fidèles peuvent y ajouter foi et qu'ils ont le droit de le propager ; mais elle a tort de constester ce droit aux prêtres qui sont aussi des fidèles.

Mélanie quitta définitivement la France au mois de mai 1904. On sait comment elle mourut le 15 décembre.

A. C.

Les Arguments de l'X... mystérieux

LE CURÉ D'ARS ET MAXIMIN DE LA SALETTE

A entendre l'ineffable et prétentieux X..., « *le curé d'Ars n'a jamais reconnu avoir mal entendu ou mal compris. — Il avait, au contraire, parfaitement compris et parfaitement entendu* » le jeune pâtre de la Salette.

N'en déplaise à ces assertions risquées de notre savantasse, voici deux réfutations puisées à bonne source :

1° Extrait de l'ouvrage intitulé : *Le curé d'Ars et la Salette*, par le chanoine des Garets — Lyon, Girard et Josserand, 1860, pages 58 et 59 — ouvrage approuvé par l'archevêché :

« Comment expliquer que M. le curé d'Ars, qui a eu si souvent des lumières extraordinaires pour lire au fond des cœurs et découvrir ce qu'on voulait lui cacher ou ce qu'on ne songeait pas à lui dire... comment, dis-je, expliquer qu'il ait pu être *induit en erreur* par Maximin, ou tout au moins être *victime d'un malentendu* qu'il était si facile de faire cesser en soumettant l'enfant à un interrogatoire en règle et devant témoins ? »

Renvoyons ce passage authentique et autorisé à M. X..., notre contradicteur par trop confiant dans ses propres lumières.

2° Extrait de l'ouvrage intitulé : *Un homme d'oraison. L'abbé J.-B. Gérin, curé de la cathédrale de Grenoble, mort en odeur de sainteté le 13 février 1863* — par M. Dausse, l'un de ses paroissiens — Grenoble, Baratier et Dardelet, 1880, pages 111 et 112.

(M. Dausse était l'un des paroissiens les plus chers et les plus estimés de M. Gérin, lequel devait, six mois plus tard, le 18 juillet 1851, en compagnie du vicaire général Rousselot, remettre à Sa Sainteté Pie IX, à Rome, de la part de leur évêque, Mgr Philibert de Bruillard, les secrets des deux enfants de la Salette.)

« Le 16 janvier 1851, M. Gérin a écrit ce qui suit à M. le curé d'Ars, et m'a fait l'honneur, le lendemain, de me remettre sa minute :

« Monseigneur a nommé plusieurs personnes pour « examiner ce que vous lui avez confié. Il paraît « qu'entre vous, Monsieur le Curé, et Maximin, *il y* « *a eu malentendu*. Car Mélanie a été aussi témoin. « Les deux enfants ont été interrogés séparément, à « diverses reprises. Toujours de leur part, identité « dans leur récit, même sang-froid, même affirma- « tion, même protestation, même serment. »

Ces deux témoignages assez précis ne réfutent-ils pas les dénégations du mystérieux X... ?

Ajoutons-y la conclusion de l'incident d'Ars, faite par Maximin lui-même à M. Dausse, qui la relate plus loin, à la page 161 : « *M. le curé d'Ars avait le diable dans l'oreille quand je lui ai parlé. — Et toi, tu l'avais sur la langue*, lui répondis-je, réponse qui fit venir sur son mobile visage un sourire d'assentiment. »

Enfin, terminons par les propres paroles de Mgr Devié, évêque de Belley, six mois avant sa mort, à M. le chanoine des Garets, qui les rapporte à la page 42 de son ouvrage :

« *Le bon curé n'est pas compétent dans cette affaire. M. Raymond* (le vicaire d'Ars) *avait tarabusté l'enfant, on ne sait pas ce qui peut lui avoir passé par la tête; le curé n'est pas compétent.* »

M. l'abbé Gombault l'était-il pour Tilly ? — Nous l'ignorons. Mais ce que nous prétendons, c'est que l'X mystérieux ne l'est pas plus que nous. Alors, au lieu de tant écrire, qu'il daigne donc au moins lire davantage et contrôler ses idées préconçues.

Tel est notre dernier conseil, en prenant de lui un congé que nous espérons, cette fois, définitif, du moins *jusqu'à l'enquête canonique* à venir.

UN PETIT NORMAND.

CHEZ LA VOYANTE LOUISE BELLET

L'affaire Syveton paraissant définitivement enterrée grâce à la confirmation de l'ordonnance de non-lieu rendue par M. Boucard, j'ai eu la curiosité d'aller questionner là-dessus Louise, le médium dont déjà j'ai parlé ici, m'y trouvant encouragée par les attestations de plusieurs personnes auxquelles elle a prédit des événements dont la réalisation n'a pas tardé à se produire.

Je transcris fidèlement, pour les lecteurs de l'*Écho*, l'entretien que j'eus hier — ce n'est pas vieux — avec Louise endormie.

— Peux-tu me parler de cet homme politique qui est mort en décembre dernier, et dont le décès attribué à un suicide fit couler tant d'encre ?

— Oui, tu veux dire Syveton. Louise est au courant. D'ailleurs il y a longtemps déjà que tu l'as questionnée à ce sujet et elle t'a répondu que Syveton ne s'était pas suicidé.

(C'est exact, mais j'ai gardé secrète cette consultation qui ne venait qu'après beaucoup d'autres publiées ici même).

— Cependant, puisque la justice conclut au suicide, il me semble que l'on doit s'incliner ?

— Ça ne prouve rien. Syveton est mort, je le répète, empoisonné lentement.

— Ah ! quel était ce poison ?

— Il le prenait généralement dans du café et le trouvait amer, mais mettait cela sur le compte du trop peu de sucre ou de la force du breuvage. Il buvait beaucoup, il était toujours altéré. Tiens, Louise est malade comme lui, et cependant il n'y est plus, sur la terre.

— Quels symptômes Louise ressent-elle ?

— Des vertiges, des palpitations de cœur, des faiblesses. Ah ! comme on est malade ! On a froid, on sent la vie vous abandonner ! (En même temps pantomime expressive.) Il répétait toujours : « Mon Dieu ! que je suis malheureux ! personne qui m'aime ! qui me sois dévoué ! Enfin que j'arrive à... au jugement, et après tout m'est égal ! »

— Assez sur ces choses qui sont passées et qu'on ne connaîtra jamais sans doute.

— (Avec véhémence). Si, si, la vérité éclatera ! Je vois deux personnes : un homme et une femme, attelées à cette besogne. Elle éclatera, la vérité ; on saura tout, et tiens, d'ici deux mois, tu verras le beau tapage !

— Pourquoi deux mois ?

— Parce que la chose va dormir quelque temps. C'est brusquement ensuite qu'elle reviendra au jour, et alors tant pis pour ceux qui n'ont pas les mains nettes, car la justice, cette fois, sera forcée d'agir ; il y aura des condamnations.

Voilà. L'avenir nous démontrera si oui ou non Louise a vu juste. Je l'ai encore questionnée sur les événements prochains qui vont s'accomplir en France. Elle était lasse ; cependant elle affirme que la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat va passer, et que cela donnera lieu à des troubles bien plus graves que ceux qui se produisirent lors de la fermeture des couvents. Elle parle d'émeutes, d'une sorte de guerre civile, etc. J'imagine que le mot est un peu gros, et ne le transcris qu'afin de rester exactement dans le ton.

Pensant l'entretien terminé j'allais prier qu'on réveillât la voyante, lorsque soudain elle s'écrie :

— Ecoute ! oh ! je viens de loin... de l'endroit où l'on s'égorge ! Je suis sur l'eau, je vois des bateaux qui coulent... Ah ! cela va étonner le monde ! Sous peu, tu m'entends, une grande victoire navale pour les Russes !

— Pauvres gens ! ils en ont bien besoin !

— Oui, mais ce sera une victoire sans lendemain, malheureusement. Tout de même, ça les réconfortera...

— Et la guerre ? Finira-t-elle bientôt ? Dans trois mois la vois-tu terminée ?

— Oh ! non ! il s'en manque encore ! Louise ne peut pas aller aussi loin que cela dans l'avenir. Patience ! ça n'est pas fini, non ça n'est pas fini...

Le reste de la phrase se perd dans un balbutiement inintelligible. La pauvre femme est rouge brique, on la devine exténuée. Prise de pitié je la laisse...

JULIA D'AMBOISE



MADAME LOUISE BELLET

UN... DISPARU

« La puissance ne consiste pas à frapper fort
« ou souvent, mais à frapper juste. »

BALZAC.

Deux qualités essentielles, l'intuition habilement combinatrice et la fougue batailleuse, s'expriment en reliefs puissants sur la très caractéristique physionomie de Gabriel Syveton, grâce à ce fait, plutôt rare, que la *ligne courbe* domine harmonieusement le haut de la tête, alors que la *ligne droite* triomphe avec rudesse dans tout le schéma facial, à partir de l'arcade zygomatique. Une autre particularité consistant en la prépondérance du développement des zones frontale et inférieure, par rapport à celui de la zone médiane — d'ailleurs bien conditionnée — vient, en outre, s'accorder avec le fait précité pour en corroborer et renforcer la signification.

Aussi bien, cette tête, où l'on observe des analogies avec le Bélier, par le front, et avec le Dogue par le bas du visage, mais surtout avec le Cheval, par la quadrangularité très allongée de la face, cette tête peut, au point de vue crâniologique, prendre rang parmi les types « mixtes » à tendances dolichocéphaliques nettement prononcées. Car, si la vigoureuse saillie de l'occiput et l'âpre structure osseuse du visage témoignent de virulents instincts vitaux, de redoutables facultés combatives, du moins, la coupe « en hauteur » des pariétaux antérieurs et postérieurs ainsi que des temporaux, puis l'ampleur bombée du sommet crânien, disent de vives inclinations au rêve idéaliste, aux controverses philosophiques — et ceci nous permet de diagnostiquer, en l'occurrence, une remarquable mentalité générale de spéculatif impulsivo-rationaliste, ce que, du reste, confirme superbement le front.

Vaste et massif, amplement voûssé vers l'arc supérieur, sinueux par en haut, protubérant par en bas, orgueilleusement découvert, ce front, que barrent

entre les sourcils deux rigides incisons verticales, participe à la fois de la forme « carrée » et de la forme « sphéroïdale » tout en penchant, néanmoins, légèrement plus vers cette dernière.

Ainsi construit, ce front montre que, ici, l'âme intellectuelle gouverne despotiquement les intenses manifestations de l'*âme sensitive* comme de l'*âme animale*. Avec un front de ce genre, on sait ce que l'on veut, où l'on va, et l'on y marche envers et contre tous, sans risque de trahir sa cause pour satisfaire aux avilissantes sollicitations de la bestialité humaine...

La partie sinueuse — de la racine des cheveux jusqu'aux deux tiers en descendant vers les yeux — dénote une exclusive prédisposition aux choses de l'intelligence pure, une imagination active, ardente, ingénieusement inventive, une mémoire *des faits et des mots* logiquement coordinatrice, puis un don de parole enthousiaste confinant à l'éloquence.

Mais la partie protubérante, et principalement la forte proéminence de l'arcade osseuse sourcilière, indique d'étonnantes facultés d'initiative audacieuse, le mépris inné des coutumes routinières, des prudences tâtillonnes; puis, avec de réelles aptitudes géométriques, une volonté réfléchie, tenace, souple, rebondissante, inaccessible aux hésitations dissolvantes, et que nul obstacle ne saurait ni déconcerter, ni décourager à fond...

Extrêmement fournis, mais unis dans leur tracé de ligne « fléchie-arquée », très rapprochés des yeux à l'origine, impérieusement retroussés vers l'angle orbitaire externe, peu éloignés l'un de l'autre, et séparés seulement par les deux lignes verticales qui se creusent entre eux, les *sourcils* sont en concordance parfaite avec le front, dont ils fortifient encore la belle expression physiognomonique. De plus, ils révèlent un sérieux penchant à l'autoritarisme contradictoire, aux fulgurantes colères intérieures et peu de facilité à pratiquer le pardon des injures. La façon dont ils se rapprochent l'un de l'autre fait encore présumer de vives tendances à la jalousie exclusiviste dans les affections intimes, mais leur rehaussement très particulier vers l'angle externe apparaît comme l'indice certain d'un véritable sens artistique, d'ordre littéraire, peut-être insuffisamment assoupli et cultivé, il est vrai...



GABRIEL SYVETON

Toutefois, le plus intéressant, dans cette intéressante figure, c'est, je crois, les *yeux*.

Assez grands, suffisamment ouverts, de globes « rentrés », ils se font remarquer par la coupe tout à fait particulière de leurs paupières : celles d'en haut, très avancées sur l'iris, apparaissent normalement cintrées et, ainsi faites, décèlent un mordant esprit d'ironie tranquillement persifleuse. Mais celles d'en bas dessinent avec rigidité une ligne à peu près droite, ce qui annonce, en général, une ténacité calme, froide, méthodiquement combinée dans la mise à exécution des projets conçus.

Enfin, ces yeux ont un regard hardi, fier, intensément méditatif, qui pénètre et subjugue irrésistiblement. En vérité, il y a dans ce regard ce stoïcisme hautainement dédaigneux, cette sérénité morale indifférente jusqu'à la témérité, cette sorte de fatalisme magistralement impératif, qui n'appartiennent qu'aux individualités nées pour déterminer des courants d'idées ou remuer les foules.

De racine solide, d'arête large et doucement incurvée à l'origine, le *nez*, aux contours précis, aux narines bien échancrées, serait parfait s'il était un tant soit peu plus long, et si les côtés latéraux en étaient légèrement plus renflés. Tel quel, cependant, il va de pair avec la partie protubérante du front et les sourcils. Mais les deux défectuosités dont il vient d'être fait mention demeurent le signe d'irascibilités soudaines, de violences brusques, dans les gestes ou le langage, puis de naïvetés souvent imprévoyantes dans les choses vulgaires de l'existence quotidienne.

La *bouche*, grande, aux lèvres charnues, épaisses, mais modelées avec précision et joignant bien, est également des plus significatives, car elle tient le milieu entre la forme « affectueuse-passionnée », par la lèvre supérieure, et la forme « sensualiste », par la lèvre inférieure.

Pareille bouche témoigne incontestablement d'une généreuse et profonde bonté chez celui qui la possède. En outre, douée d'une verve paradoxale et jovialement caustique, elle aime les gauloiseries pimentées, les boutades au picrate, et, sans dédaigner les mets savoureux, manifeste un vif penchant pour les joies ardentes de la vie... C'est la bouche des êtres robustes, concentrés et vibrants, qui, sous un aspect plutôt rudoyeur, sont, en réalité, à la merci d'un sourire aimant, d'un geste prévenant, d'une parole câline — des êtres capables de tous les dévouements pour ceux qu'ils chérissent et qui — chose parfois regrettable — ont, si j'ose dire, le *testament* ou l'*assurance* sur la main...

Large, puissant, anguleux, durement avancé, le *menton* s'accorde avec le maxillaire, noueux et carré, pour constituer une sorte de « menace vivante » violemment et patiemment belliqueuse, incapable de crainte ou de recul devant un danger, quel qu'il soit. Et, quand on est doté d'un menton et d'un m xillaire comme ceux-ci, on n'a pas la moindre disposition pour le suicide, non, vraiment!

L'*arcade zygomatique*, accentuée en largeur, puis les *oreilles*, correctement attachées, de lobe fort épais, de conque vigoureusement ourlée, à l'extérieur, et travaillée intérieurement; enfin, le *cou*, plein, râblé, musculeux et planté droit, confirment ce qui vient d'être exposé au sujet du menton, et, de plus, révèlent une faculté d'endurance laborieuse, n'ayant d'égale que la merveilleuse richesse d'un fonds vital véritablement pléthorique.

Raides, courts et drus, les *cheveux* et la *barbe* appuient encore ces dernières observations, en y ajoutant, toutefois, la certitude d'une primesautière indépendance de caractère.

La sinueuse et mobile plénitude de la pulpe charnue du visage, alliée à la nette précision des contours faciaux, démontre chez Gabriel Syveton une complexion admettant du nerveux sanguin, à égalité de dosage, dans une proportion approximative de soixante-dix pour cent, tandis que la force du système osseux général d'abord, puis la concavité — au niveau des yeux — de la *ligne de trois quarts* (de l'angle supérieur frontal à la base latérale du menton) désigne un complément bilieux d'environ trente pour cent.

Ce tempérament exubérant prédispose naturellement à une belle santé jusque vers la cinquantaine, mais il ne permet pas d'espérer une longévité très prolongée, parce qu'il a le défaut d'entretenir la machine humaine dans un état de suractivité qui, perpétuellement, l'expose à des accidents subits et risque de l'user avant le temps.

Par ailleurs, il incline fatalement l'homme qui en est doué à une existence mouvementée, changeante, brillamment orageuse, illustrée d'imprévus triomphes et de revers tragiques; car, avec l'incoercible passion de la lutte, il donne l'impétueuse audace qui fonce droit sur l'adversaire, et la claire prescience intuitive qui, d'emblée, signale chez celui-ci l'inévitable défaut de la cuirasse.

(*La Vie Normale*) GÉNIA LIOUBOW.

LES CYCLES DE MARS

ET LES DESTINÉES DE LA FRANCE

On n'a pas oublié les articles, si attachants et si personnels, de M. Nébo, concernant l'influence des *cycles astraux* sur les événements historiques.

Je voudrais esquisser une étude analogue mais relative à d'autres cycles que ceux considérés par M. Nébo. Ces autres cycles ne sont pas déterminés par le mouvement des planètes. Ils ne se rattachent pas à l'astrologie immédiate, astronomique, mais à une astrologie plus mystique, plus complexe. Voici de quelle manière on les établit. Tous les trente-six ans, un des sept éléments du septénaire acquiert une influence prépondérante. La succession des prépondérances observe l'ordre suivant : Saturne, Vénus, Jupiter, Mercure, Mars, Lune, Soleil. Cet ordre est exactement l'inverse de celui des jours de la semaine (Saturne : samedi, Vénus : vendredi, Jupiter : jeudi, Mercure : mercredi, Mars : mardi, Lune : lundi, Soleil : dimanche).

Les motifs d'une telle classification et d'une telle succession ne sont pas aussi arbitraires qu'on pourrait le croire Mais, afin de ne point trop allonger mon article, je les passerai sous silence (je les exposerai, d'ailleurs, une autre fois, si les lecteurs de l'*Echo* le désirent).

Lorsqu'on applique cette succession d'influences à l'ère chrétienne (1), on s'aperçoit que nous sommes,

(1) En attribuant à Saturne les années 1 à 36, à Vénus les années 37 à 72, etc...

depuis 1873 jusqu'à 1908, dans un cycle de *Mercure* et qu'en 1909, nous entrerons dans un cycle de *Mars*

Or, j'ai noté, en parcourant l'histoire, que tous les précédents cycles de Mars furent favorables à la France. Et cela, depuis que les Franks convertis inaugurèrent la France moderne. Car, auparavant, lorsque la France n'était encore que la Gaule romaine, un des cycles de Mars (397 à 432) renferme l'invasion des Visigoths et des Huns (cependant le salut de Paris par sainte Geneviève et la défaite d'Attila aux Champs Catalauniques adviennent en ce cycle).

Mais dans les cycles ultérieurs de Mars l'influence est nettement favorable à la France.

Le cycle martial de 649 à 684 voit se former la puissance de Pépin d'Héristal, père de Charles Martel ; c'est l'origine de l'empire carlovingien.

Le cycle martial de 901 à 936 voit les Northmans cesser leurs incursions dévastatrices, devenir chrétiens et se fixer en Normandie ; il voit la puissance d'Hugues le Grand préparer l'avènement de la dynastie capétienne. Ce cycle est à l'égard des Capétiens ce que le précédent cycle de Mars fut à l'égard des Carlovingiens.

Le cycle martial de 1153 à 1188 voit la fondation de Notre-Dame de Paris, les succès de Louis le Jeune et de Philippe-Auguste contre les Anglais, la création des Communes avec l'appui et la protection de ce dernier roi. C'est le début, non plus d'une dynastie, mais d'un grand règne.

Le cycle martial de 1405 à 1440 voit la mission de *Jeanne d'Arc*, ses triomphes, son martyre, la France décisivement affranchie des Anglais.

Le cycle martial de 1657 à 1692 voit la période heureuse et victorieuse du règne de Louis XIV, traité de Westphalie, ministère de Colbert et de Louvois, conquête de la Franche-Comté, châtiment des corsaires algériens, triomphes de Turenne, Luxembourg, Catinat et, dans les lettres, œuvres de Pascal, Bossuet, Racine, Molière.

Si l'on compare ces divers cycles, on relève qu'ils marchent par couples. Les deux premiers contiennent chacun l'origine d'une dynastie. Les deux suivants ont aussi un rapport secret. Car Louis le Jeune et Philippe-Auguste combattent déjà avec succès l'Angleterre que Jeanne d'Arc vaincra décisivement. Dans l'hypothèse où la marche par couples aurait le caractère d'une loi persistante, le *prochain cycle martial*, qui doit commencer en 1909, serait donc au règne de Louis XIV ce que la mission de Jeanne d'Arc fut aux succès de Louis le Jeune et de Philippe-Auguste. La France pourrait espérer une période exceptionnellement brillante.

La devrait-elle à une restauration royale, à un nouveau Louis XIV? Je ne le crois pas. D'abord, dans le couple précédent, c'est une manifestation divine et providentielle, la mission de Jeanne d'Arc qui complète l'ébauche de délivrance due aux efforts des rois Louis le Jeune et Philippe-Auguste. Ce serait donc, semble-t-il, dans le prochain cycle, une manifestation divine, une mission surnaturelle qui viendrait compléter la glorieuse France ébauchée par le Roi-Soleil. Mais, de plus, le Sacré-Cœur ayant en vain réclamé aux rois, depuis Louis XIV jusqu'à Louis-Philippe, qu'ils établissent son règne, les dynasties héréditaires se trouvent actuellement rejetées. Je pense qu'à un moment donné du prochain cycle, une majorité républicaine et catholique parviendra au pouvoir. Le Sacré-Cœur la mettra en demeure de lui consacrer la France. Et c'est seulement si, par respect humain, timidité, elle refuse, à son tour, de le faire, qu'elle sera rejetée et que les dynasties héréditaires rentreront en grâce auprès de Dieu. L'avenir de la France appartient à celui qui osera la consacrer au Cœur Divin.

ALBERT JOUNET.

La Main de la Morte

(CURIEUX DOCUMENTS)

(Suite)

Il existe deux rapports sur ce sujet si intéressant. L'un est tiré d'un manuscrit intitulé : *Historique du Monastère de Kristinopoli* (traduit en russe par le Père Czerniecki) dans lequel le Père Basilien a noté scrupuleusement un événement qui touchait de si près la famille des bienfaiteurs du couvent

Le second rapport est une copie officielle contemporaine des dépositions de Victoire Blejkowska avec le cachet et les signatures authentiques de Jean Wiszniеroski et Jean Plaxinkiewicz, exécutée selon toute vraisemblance pour la famille Potocki. Ce rapport, extrait des archives de Fulczynsk, parvint ensuite à la collection de M. Wladyslaw Gorski à Kotiurzany en Podolie. Nous reproduisons littéralement ce dernier document comme extrêmement caractéristique.

C'était en l'année 1772, le 15 mars, second dimanche du Carême, le très révérend Joseph Kostka de Wiszniewo-Wiszniewski, gardien du trésor de la cathédrale, délégué de Posemysl comme juge et autorisé comme vicaire général par la lettre de son Excellence Monseigneur Joseph Kierski par la grâce de Dieu et du Saint Siège apostolique évêque de Posemysl, chevalier de l'Aigle blanc, commença l'enquête à laquelle je fus admis.

Le Révérend Père Joseph Kostka reçut la lettre qui lui déférait plein pouvoir quant au procès de Victoire Blejko-

wska au couvent des religieuses de Saint Benoit situé à Posemysl, non loin de la rivière de San.

Dans le couvent ci-dessus nommé, il était plus facile à l'abbé Kostka de mener strictement l'interrogatoire et de noter les dépositions de la sainte religieuse affirmant constamment que la feue Anna Potocka lui était apparue et de sa propre main avait brûlé l'empreinte sur la planchette envoyée à Monseigneur l'évêque de Posemysl.

Victoire Blejkowska fit une retraite de trois jours suivie de la confession et de la communion. Après cet acte solennel on la mena au parloir où l'on relut, sur l'ordre du très Révérend délégué, ses propres aveux inscrits et signés à la suite de son interrogatoire.

« Dans la nuit du dimanche au lundi j'allais me coucher vers trois heures du matin, après les matines, et je commençais à m'endormir, quand subitement je sentis qu'une personne s'approchait de mon lit et se tenant tout près de moi tâchait de m'éveiller, me demandant : « Dors-tu ? » Je lui répondis : « Je dors. » « Lève-toi, dit-elle. » Je la priai de me laisser dormir, car j'étais engourdie par le sommeil.

Elle me répliqua : « Lève-toi, aie pitié de moi » et commença à me découvrir la tête.

Je m'arrachai au sommeil et assise sur mon lit je fis le signe de la croix sur moi-même, disant ces mots : « Tout esprit loue le Seigneur. » Elle me répondit : « Et moi aussi je le loue, ne crains rien, Dieu est avec nous : aie pitié de moi, car je souffre de grandes peines. »

Je lui dis : « Qui es-tu? »

Elle : « Ne m'as-tu pas reconnue ? »

Je répliquai : « Je ne t'ai pas reconnue; il me semble un peu à ta voix que je te connais. N'es-tu pas la wojewodzine de Kijew, sœur de ma maîtresse ? »

Elle répondit : « Oui, je suis celle qui est morte. »

Je lui demandai : « Madame, que voulez-vous de moi, je ne puis pas vous secourir car je ne suis pas digne de cette grâce de Dieu; allez, Madame, demander secours à d'autres personnes qui pourront vous soulager, j'ai peur de vous. »

En l'entendant pousser de gros soupirs, je regrettai de lui avoir ainsi répondu et je lui dis : « Qu'avez-vous besoin de moi, dites-le moi, je ferai mon possible pour vous aider ; hélas ! je crains seulement de vous nuire, car je connais mon indignité. Les mérites du Christ seuls peuvent vous apporter un soulagement; moi, je ne suis rien. »

Elle réplique : « Je te prie de dire tous les jours, pendant l'Elévation à la Sainte-Messe, le *Te Deum laudamus* et le *De Profundis* en y ajoutant une prière, alors j'aurai un allègement dans mes peines. »

Je lui demande : « Quand serez-vous, Madame, délivrée de vos souffrances ? »

Elle répondit avec de profonds soupirs : « Mon séjour au Purgatoire durera jusqu'à la célébration de trois messes. A la première messe, le tiers de mes peines me sera remis, à la deuxième, la moitié, et à la troisième, je serai complètement délivrée. »

« Eh bien, lui dis-je, cela peut être demain. » — « Oh ! non, répliqua le fantôme, cela ne peut pas être, car l'église n'est pas achevée. »

Je lui demandai : « Est-ce que les messes doivent être célébrées dans la nouvelle église ? Oh ! Madame, comme vous devrez attendre alors longtemps votre délivrance; les travaux dureront peut-être dix ans. »

Elle déclara, toujours en soupirant : « Cela pourrait être avancé si mes enfants voyaient ma misère et regardaient les peines que j'endure, car je suis condamnée à souffrir jusqu'à la célébration d'un service divin pour mon âme dans cette église. »

Je lui dis : « Que dois-je faire, Madame; on ne me croira pas. Allez chez ma supérieure ou chez l'une des vieilles religieuses à qui l'on donnera croyance. »

Elle répondit : « Je suis venue là où Dieu m'a envoyée. »

Je lui répliquai : « Si c'est la volonté du Seigneur, je vous demande de me donner un signe quelconque qui confirme vos paroles. »

Elle voulut alors mettre la main sur moi; mais je me reculai et je montrai la planchette qui se trouvait sur ma table sous mon bougeoir. Elle frappa si vivement et si fort que les religieuses qui dormaient dans le noviciat entendirent le coup. Après quoi elle s'en alla en poussant de gros soupirs.

Signé : VICTOIRE BLEJKOWSKA
Religieuse du couvent de Saint-Benoît, à Posemysl

Après la lecture des dépositions décrites ci-dessus Victoire Blejkowska, avec la plus ferme assurance, se montra prête à tout confirmer par un serment solennel. L'abbé Kostka, délégué de Monseigneur de Posemysl, reçut son serment sous la formule suivante :

Je jure devant Dieu unique en trois personnes, que la planchette avec l'empreinte brûlée d'une main envoyée à Monseigneur l'Evêque de Posemysl a été réellement imprégnée en ma présence par la défunte comtesse Anna Potocka, ainsi que les paroles mentionnées dans l'enquête que j'ai moi-même soussignée ont été vraiment prononcées par ladite défunte en réalité et non imaginées en rêve. Que Dieu m'aide au nom des mérites de la Passion de N.-S. Jésus-Christ.

Après le serment prononcé à genoux selon la formule ci-dessus, Victoire Blejkowska voulait se lever quand on la vit subitement tourner ses yeux avec un visage radieux vers l'angle de la chambre et prononcer à haute voix ces paroles :

« Voici Mme la comtesse Potocka (c'est-à-dire l'âme de la défunte) qui vient, selon la promesse qu'elle m'a faite hier d'être présente à la séance tenante. »

Ensuite Victoire Blejkowska s'adressant au fantôme lui demanda de lui donner un signe pour confirmer son serment (cependant les personnes présentes n'entendirent pas les paroles prononcées par la morte). Victoire fit part à l'assemblée que le fantôme désirait donner le signe en présence de l'abbé Kostka. Puis elle demanda au fantôme qu'il voulût bien imprimer ce signe sur elle et qu'elle était prête à tout supporter patiemment.

Aussitôt elle se traîna à genoux vers le coin où

l'Esprit se tenait et, relevant la manche de son habit, elle tendit son bras nu.

Après quoi, selon l'ordre de la supérieure bien troublée, elle montra au chanoine Malyszka ainsi qu'à moi-même, soussigné ci-dessous, son bras avec une visible marque.

Unanimement, nous vîmes et reconnurent l'empreinte fraîchement brûlée entourée d'une enflure produite comme d'ordinaire par la brûlure. Afin de mieux constater le fait miraculeux, l'abbé Kostka recommanda à Victoire Blejkowska de décrire en détails la vision.

Voici en quels termes elle en fit la description :

Etant contrainte par vertu de l'obéissance de narrer ce fait dans toute sa véracité, j'avoue qu'après avoir reçu la première preuve dans l'empreinte de la main brûlée sur la planchette je me sentais attristée et fatiguée de ces visions qui se succédaient, et dans mon affliction j'eus recours à la supérieure du couvent, qui après avoir consulté son directeur spirituel, m'ordonna au nom de la sainte obéissance de ne pas parler avec le fantôme.

Ceci eut lieu le 23 février, et depuis ce jour l'âme d'Anna Potocka ne m'apparut plus jusqu'au 3 mars de cette même année. Ce jour-là, à trois heures du soir, quand j'allais au chœur pour réciter mes prières, j'entendis le fantôme qui gémissait et soupirait en marchant dans le chœur. Comme je craignais de manquer à l'obéissance, je me retirai très effrayée.

Le 11 mars, la commission désignée par Monseigneur m'ordonna trois jours de retraite avant le serment solennel. La supérieure, me sentant dans une grande peine, pria le Saint-Esprit de l'éclairer, après quoi, elle me permit de parler avec l'âme de la comtesse Anna Potocka, si c'est la volonté de Dieu qu'elle se montre.

La veille du jour où la commission devait entrer en fonction, c'est-à-dire le 14 mars, après avoir récité les matines j'allai au chœur rendre hommage au Saint-Sacrement. Après l'adoration du Saint-Sacrement, pendant que je disais cinq prières couchée en croix, l'âme de ladite comtesse vint à moi et prenant la veilleuse posée sur le banc à côté de moi la porta dans le vestibule, puis revenant sur ses pas, se mit à marcher en gémissant et soupirant.

Quand j'eus terminé mes prières, je me levai et faisant le signe de la croix je dis : « Jésus, Marie, qui m'a pris ma veilleuse? ». Elle répondit avec une voix ordinaire : « Moi! »

Je répliquai : « Gloire à Dieu ».

Elle : « Ne crains rien, moi aussi je loue le Seigneur .» En entendant ces paroles je m'élançai vers elle : « Oh ! Madame ! lui dis-je, vous voyez mon affliction, demain la Commission commence son enquête, donnez-moi un secours quelconque, car je dois affirmer la vérité de vos apparitions par un serment et j'ai tant peur de jurer. Je vous demande un conseil et votre intercession auprès de Dieu afin qu'Il me donne les forces nécessaires. »

Elle : « Vois-tu, maintenant tu as recours à moi, alors que tu étais désolée quand je venais te demander secours; tu as fait ton possible pour que la supérieure, au nom de l'obéissance, te défende de me voir et de parler avec moi. Eh ! bien, maintenant je t'afflige comme tu m'as attristée. »

Toute en pleurs, je la suppliai d'avoir pitié de moi. « Le bon Dieu sait donc pourquoi j'ai agi ainsi ; je vous demande au nom de Jésus de me pardonner ce que je vous ai fait souffrir sauvez-moi, apprenez-moi ce que je dois dire quand on m'ordonnera de jurer. »

Le fantôme : « Ne crains rien ! Quand viendra le moment de jurer, d'affirmer la vérité, je serai auprès de toi et je te donnerai ce que je t'ai promis, seulement accepte avec joie. » Le jour même de l'enquête, après le serment, je me retournai toujours à genoux et je la vis tout près de moi : « Vois-tu, me dit-elle, que je suis avec toi. »

Il me semblait alors que toutes les personnes présentes voyaient et entendaient comme moi. « Voici l'âme de Mme la comtesse Potocka, dis-je. Oh! Madame, donnez-moi un signe, démontrez la vérité de mes paroles. »

Le fantôme : « Je démontre sur celui qui croit le moins. »

Je commençais à la supplier : « Madame, je vous le demande, ne faites ce signe que sur moi comme vous me l'avez promis. Oh ! madame, écoutez-moi. »

Le fantôme : « Je te donnerai ce que je t'ai promis ; je poserai seulement ma main sur l'abbé Kostka. » En entendant cela je lui demandai de nouveau de pouvoir endurer ce qui lui était destiné pour l'amour de Dieu et des âmes du purgatoire.

Le fantôme : « Où veux-tu que je t'impose le signe? »

Je lui montrai mon bras et quand je vis dans ses mains une croix en feu, je m'empressai de déboutonner la manche de mon habit et lui tendis mon bras sur lequel elle appliqua la croix qu'elle tenait et la retira en me laissant l'empreinte.

Je suis prête à jurer une seconde fois que l'âme de la comtesse Potocka, en présence des prélats nommés commissaires de l'enquête et des autres personnes présentes, me fit elle-même l'empreinte ci-dessus mentionnée. Soussigné de ma main. — Victoire Blejkowska.

Quoique l'empreinte sur le bras de Victoire Blejkowska ne laissât aucun doute, pour la plus grande édification des assistants et pour éviter tout soupçon, l'abbé Kostka reçut le serment de la voyante devant le crucifix selon la formule suivante :

Moi, Victoire, je jure devant Dieu, unique en trois personnes, qu'après avoir prononcé le premier serment selon la formule ordinaire, au moment où je voulais me lever je vis venir à moi l'âme de la feue comtesse Potocka en personne, comme je l'avais connue de son vivant, vêtue de blanc et conformément à la promesse qu'elle m'avait faite hier. Elle m'apparut effectivement en réalité et non en rêve et elle fit un signe sur mon bras gauche avec une croix en feu. Je confesse que cela a été véritablement et réellement comme je désire le salut de mon âme. Que Dieu me protège par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pour rendre cet acte plus digne de foi, l'abbé Kostka, gardien du trésor de la cathédrale, le soussigna. Ceci eut lieu le jour, le mois et l'année ci-dessus mentionnés, en présence du chanoine de la cathédrale

Alexandre Malyszka, Wojciech Dlugosz, supérieur du Collège, et de moi Jean Plaxinkiewicz. . . . . . .

Quelques mois s'écoulèrent ; le 7 juin de la même année, l'esprit de la comtesse apparut de nouveau à Victoire. Après l'avoir remerciée pour les prières qu'elle avait offertes à son intention, elle lui adressa la parole en ces termes : « Que Dieu te rende le bien que tu m'as fait, je n'ai plus besoin de secours, je suis heureuse et jouis avec Dieu de l'éternelle félicité. ». . . . .

Le texte cité dans l'Histoire du monastère de Kristonopoli se termine par les observations suivantes :

Concordat cum quod mihi datum conscriptum, manu propria religiosæ Victoriæ Blejkowska testor Adalbertus Dlugosz Not. Cons. Pzems.

Un fait aussi caractéristique et merveilleux, qui impressionna profondément dans ce temps les esprits, méritait d'être constaté et plus connu. (La défunte était la mère de Szczensny Potocki, héros du célèbre poème de Malczewski, intitulé *Marie*). Quant à Victoire Blejkowska, les chroniques gardent le silence sur elle, on ignore le lieu et la date de sa mort.

Ce qui est intéressant et noté dans le manuscrit de Kristonopoli, c'est que le wojewode François Potocki assigna trente mille florins pour l'achèvement de l'église des Bénédictines, à Posemysl, afin que le vœu de sa chère défunte fût immédiatement accompli.

Il envoya le peintre de sa Cour à Posemysl et lui ordonna d'embellir ladite église avec des fresques. Quelques mois après, le wojerwode suivit son épouse dans la tombe et Kristonopol fut de nouveau envahi par l'aristocratie, le haut clergé, la noblesse ainsi que la foule qui vinrent rendre leurs derniers devoirs au puissant seigneur.

Je réponds, Monsieur, pour l'authenticité du fait et vous demande de vouloir bien l'insérer dans votre journal.

Agréez, Monsieur, mes salutations respectueuses.

COMTESSE MARIE DE WOLMER.

CORRESPONDANCE

3 janvier 1905.

CHER MONSIEUR,

Voudriez-vous poser aux éminents astrologues qui collaborent à l'*Echo du Merveilleux*, la question suivante :

Quand arrivera la date fixée dans le sixain suivant de Nostradamus, et qui prédit la venue du grand Monarque ?

D'un rond, d'un lis, naistra un si grand Prince
Bien tost et tard venu en sa province,
Saturne et Libra en exaltation :
Maison de Vénus en descroissante force,
Dame en après masculin sous l'escorce
Pour maintenir l'heureux sang de Bourbon.

et pour lequel je propose la traduction suivante :

D'un aigle, d'un lys, naîtra un très grand Prince, bien tôt et bien tard venu dans ses Etats, quand Saturne sera en ascension droite de la Balance, et la maison de Vénus en décroissance. Une femme au caractère masculin — ou aux habits masculins — maintiendra l'heureux sang des Bourbon.

Croyez-moi bien sincèrement.

BARON DE NOVAYE.

Le Merveilleux à Fez

En ce moment on aime beaucoup les Marocains en France, (Dieu veuille que plus tard nous ne soyons pas obligés de les haïr !), on s'intéresse à eux et de temps en temps les plus illustres de nos polémistes leur consacrent de beaux articles. D'autre part, les grands journaux ont envoyé à la suite de M. Saint-René-Taillandier les plus enjôleurs de leurs reporters, qui en des lettres fort intéressantes nous décrivent Fez la blanche, « l'indescriptible ».

Il eût été bien étrange que dans un lieu qui, si nous les en croyons, réunit en lui les plus belles choses de la terre, à côté d'ailleurs des plus laides, il n'y eût pas à glaner un peu de merveilleux.

Le cadre s'y prête admirablement. Les chroniqueurs arabes disent Fez « unique au monde », « siège de la sagesse, de la science, de la paix et de la religion ». C'est un autre Paradis terrestre sillonné de quantité de ruisseaux dont « l'eau douce et limpide, semblable à du miel blanc ou à de l'argent », coule en flots pressés sous des arbres touffus. La ville est entourée de superbes jardins où le soir, lorsque le soleil a disparu derrière les montagnes boisées, les belles Marocaines viennent se reposer et, loin de tout regard indiscret, tendre leur visage brûlant aux caresses de la brise.

Aussi lorsqu'en l'an 192 de l'hégyre (an 808 de l'ère chrétienne) l'iman Edriss, le descendant du Prophète, arriva, suivi de ses fidèles serviteurs, sur les hautes montagnes environnantes, séduit par la beauté de ce spectacle, il s'arrêta un instant comme ébloui et, après avoir remercié Allah de sa bonté, s'écria : « C'est là que le fils de Mahomet habitera désormais ». Puis se mettant aussitôt à l'ouvrage, il choisit l'emplacement de la ville future et en traça lui-même les contours.

Or, pendant qu'il se livrait à ce travail, arriva vers lui un vieux solitaire chrétien à la longue barbe blanche, âgé, lui parut-il, de plus de cent cinquante ans, qui passait sa vie dans un ermitage non loin de cet endroit.

— Que le salut soit avec toi, dit le solitaire en s'arrêtant ; réponds, émir, que viens-tu faire entre ces montagnes ?

— Je viens, répondit Edriss, élever une ville où je demeurerai et où demeureront mes enfants après moi,

une ville où le Dieu très haut sera adoré, où son livre sera lu et où l'on suivra ses lois et sa religion.

— Si cela est, émir, j'ai une bonne nouvelle à t'apprendre.

— Qu'est-ce donc, ermite ?

— Ecoute. Le vieux solitaire chrétien qui priait avant moi dans ces lieux et qui est mort depuis cent ans, m'a dit avoir trouvé dans le Livre de la science qu'il exista ici une ville, nommée Sef, détruite il y a dix-sept cents ans, mais qu'un jour il viendrait un homme appartenant à la famille des prophètes qui rebâtirait cette ville et y ferait vivre une population nombreuse, que cet homme se nommerait Edriss, que ses actions seraient grandes et son pouvoir célèbre et qu'il apporterait en ces lieux l'Islam qui y demeurerait jusqu'au dernier jour.

— Loué soit Dieu, je suis cet Edriss ! » s'écria l'iman et il commença à creuser les fondations.

Le chroniqueur Abou-Gàbla qui nous rapporte cette prophétie ajoute que cette ville de Sef a bien existé et que dans plusieurs endroits on a retrouvé des inscriptions indiquant la place de thermes magnifiques.

D'ailleurs, si nous en croyons Edriss ben Ismaël Abou Mimonna (ouf !), cette prophétie avait été faite par le Prophète de l'Islam, Mahomet lui-même :

« Abou Medhraf d'Alexandrie m'a dit qu'il tenait de Mohammed ben Ibrahim el-Monaz, qui le tenait de *etc.* (je vous fais grâce des quelques lignes qui suivent, il y a ainsi cinq ou six noms longs d'une toise, dirait Petit-Jean) la prophétie suivante :

« Il s'élèvera dans l'Orient une ville nommée Fèz qui sera la plus distinguée des villes du Maghreb, son peuple sera souvent tourné vers l'Orient ; fidèle au Sonna et à la prière, il ne s'écartera jamais du chemin de la vérité, et Dieu gardera son peuple de tous les maux jusqu'au jour de la résurrection. »

Et cependant cette ville dont on disait les habitants si sages, si intelligents et si patients, dont le peuple devait partager tout son temps entre l'étude et la prière ne put échapper à l'universelle loi des révolutions. Cinq dynasties se succédèrent rapidement sur le trône, renversées les unes après les autres soit par les sujets lassés par trop de crimes, soit par d'ambitieux compétiteurs, avides du pouvoir, jusqu'au jour où le chérif Mohammed s'empara de la ville, dont le roi trop faible s'était enfui sans essayer de lutter, et prit le titre d'empereur du Maroc après avoir fait reconnaître son pouvoir par les principaux chefs de toute la contrée.

Ce roi trop peureux fut le dernier de la dynastie des Beny-Meryn. Le premier fondateur en avait été l'émir Abou-Mohammed, homme illustre par ses vertus et sa piété, que les habitants de Fez avaient placé sur le trône pour retrouver sous un roi sage un peu de leur tranquillité perdue.

« La bénédiction de l'émir, disent les historiens arabes, était immense et sa main bienheureuse ; son bonnet et ses culottes (!!!) opéraient des prodiges et tout le monde y avait recours. L'eau qui restait de ses ablutions était remise aux malades qui s'en frottaient et guérissaient aussitôt.

« Une nuit, est-il dit dans le Roudh-eb Kartas, après avoir fait ses ablutions et ses longues prières à Dieu, il fit, durant son sommeil, un songe bienheureux qui lui annonçait le gouvernement de roi et d'iman pour lui et pour ses descendants.

« Il vit un jet de feu sortir de lui, s'élever dans les airs et rayonner sur les quatre points cardinaux, puis concentrer tous ses rayons et couvrir de sa flamme tout le Maghreb. Il raconta ce rêve à quelques saints qui lui dirent : « Réjouissez-vous et soyez sans crainte, cette vision est un signe de bonheur pour vous et vos descendants qui serez nobles et grands ; vous serez roi puissant et illustre et vos enfants rempliront le Maghreb de leur célébrité. Quatre d'entre eux règneront jusqu'à leur mort et transmettront leur trône en héritage à leurs fils et leurs descendants.

« Tout arriva comme ils le dirent et l'iman put le voir avant de mourir. Il gouverna les Beny-Meryn, et à sa mort, ses quatre fils héritèrent de son gouvernement. »

Tant il est vrai de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le ciel et que même sous les Beny-Meryn, même en plein Maroc, il y avait des rêves prémonitoires qui se réalisaient.

JOSEPH SUBRA

Sardou, inventeur du Spiritisme

Avec quelque retard, car il est né en octobre 1803, les spirites viennent de célébrer le centenaire du fondateur de la secte.

La petite cérémonie avait lieu en pleine lumière dans salle du théâtre de l'Athénée Saint-Germain ; un spirite, M. Delanne, retraça la vie du prophète, et un médium musical, M. Aubert, en qui sont censés s'incarner les maîtres, amena au piano Mendelssohn et Chopin, Beethoven et Wagner. On entendit surtout Mozart.

Mais sait-on que le véritable père du spiritisme est le grand dramaturge Victorien Sardou et que c'est de son cerveau qu'est sortie toute la religion d'Allan-Kardec ?

C'était vers 1851 : étudiant et curieux, dévoré du désir de tout savoir, il s'acharnait à lire. Il dévorait, sous la lampe, les traités de métaphysique et de philosophie. A cette époque, il était très lié avec M. Goujon, astronome, secrétaire d'Arago. Son ami Goujon et lui passaient des

heures à contempler, au télescope, le mouvement impressionnant des astres par les claires nuits d'été.

— Savez-vous que j'ai vu quelque chose de fort troublant, lui dit un soir M. Goujon. J'ai vu hier, chez le consul des Etats-Unis, une expérience inouïe. Une table de douze couverts a craqué et s'est soulevée par un bout. Je pesais sur le bout, elle m'a enlevé de terre en se soulevant; j étais ému et ridicule.

— Qu'a dit de cela Arago? demanda le jeune Sardou.

— Il m'a dit : « Vous avez vu, donc c'est un fait. La cause nous en échappe. Mais il y a tant de choses dont la cause nous échappe ! »

M. Sardou n'attacha pas autrement d'importance à cette histoire. Alors, il était attablé à un travail sur la Réforme et se plongeait dans la métaphysique. *Terre et Ciel*, de Jean Reynaud, fut un livre qui lui tomba sous les yeux. Jean Reynaud exposait que le monde était en marche vers le mieux et que nous préparions ici-bas les destinées futures. M. Sardou en fut très frappé ; il se rappela les phénomènes dont son ami Goujon lui avait parlé et vit, entre *Terre et Ciel* et ces choses, une relation.

Il se fit enseigner les milieux spirites. Il alla chez Miss Blackwell, où les manifestations cessèrent à son approche. Chez Mme Japhet, rue Tiquetonne, il rencontra un monde un peu mélangé. Il y avait là un personnage très fêté, le fils d'un avocat lyonnais, un nommé Rivail. Ce Rivail s'extasiait des phénomènes et contribuait à les produire, mais il n'y comprenait rien.

— Si ces esprits s'agitent, a dit M. Sardou, s'ils remuent nos tables, s'ils secouent nos guéridons, c'est apparemment pour quelque chose. Interrogeons-les.

Ce fut l'avis du Lyonnais, et l'on fit subir à l'esprit, qui répondait par coups frappés, un interrogatoire philosophique en bonne forme. Ses réponses étaient obscures, les oracles se plaisent aux ténèbres ; elles déroutaient Rivail. M. Sardou, préparé par ses études, se chargea de les clarifier ; et selon sa méthode, avec cette force de conviction qu'il dégage, il finit par prêter à l'esprit l'opinion qu'il avait lui-même : ce fut l'affaire de trois séances...

Rivail avait pris des notes, il les amplifia, changea son nom en celui d'Allan-Kardec et, avec le *Livre des Esprits*, il propagea par le monde, comme une religion révélée, ses conversations avec M. Victorien Sardou chez la dame Japhet, de la rue Tiquetonne.

Et voilà comment le spiritisme, sous sa forme doctrinale, est sorti tout armé du cerveau imaginatif du plus illustre des dramaturges vivants.

ÇA ET LA

Pressentiment d'un sous-officier de la 2e armée de la Loire

M. Amédée Delorme raconte, dans son *Journal d'un sous-officier*, au sujet du combat du 8 décembre :

« Le sergent Mareval était décidément vaincu par ses pressentiments... « Ecoute, me dit-il, on ne sait ni qui vit, ni qui meurt : donne-moi l'adresse de tes parents pour que je leur écrive en cas de malheur. Voici celle des parents de mon père, à moi ; si je disparais, promets-moi de leur apprendre comment je suis mort. »

Le lendemain, aux vergers de Cerney, avec un entrain qui me réjouit, il criait : « Allons, les enfants ! allons en avant et vive la République ! »... Un obus arriva droit sur la seconde fraction de la compagnie... Toute la section s'abattit ensemble, pendant que l'implacable projectile achevait sa course en bourdonnant. Une lueur, un éclatement, aussitôt suivi de la voix du lieutenant Barta : « Debout ! en avant ! » Tous es hommes se redressèrent et partirent au pas gymnastique. Tous, sauf un qui, la face contre terre, ne bougeait plus... Deux soldats s'avancèrent pour l'aider à se relever... « Le sergent Naraval ! » dit l'un, et, avec une expression d'horreur indicible, l'autre ajouta : « Tué ! il a le crâne ouvert ! »

Depuis ce jour, je crois aux pressentiments, et je aisse glisser sur moi les railleries que parfois les sceptiques ne me ménagent pas ». (Cité par Grenest : *L'armée de la Loire*, t. 2, Garnier, éditeur.)

Prédiction faite à Louis-Napoléon avant 1848.

Le 19 septembre 1848, Louis-Bonaparte raconta devant le républicain Magen qu'une devineresse lui avait prédit son retour en France, à la suite d'une révolution, et son élection à la présidence de la République. « Vous monterez plus haut, lui dit-elle, que sur un fauteuil de président. » Le soir même, M. Magen écrivit cet entretien et en parla à trois écrivains. Il pensait que le prince monterait... sur l'échafaud. (Mystères du 2 décembre 1851, ou la Terreur bonapartiste, par Magen. Londres, Jeffs. 1852, br. in-12.)

Prédictions de Mme Clavel Gracien

Un de nos confrères de la *Presse* est allé demander à Mme Clavel Gracien, la voyante que nos lecteurs connaissent bien, ce qu'il adviendra de la Russie à la suite des événements qui viennent de se dérouler à Saint Pétersbourg.

La prophétesse a déclaré notamment à notre confrère que d'autres membres de la famille impériale disparaîtront et que l'empereur lui-même mourra prochainement, tué par ses ennemis. Après sa mort. il y aura une révolte et non une révolution et alors montera sur le trône un souverain bon et accessible à tous, véritable successeur d'Alexandre III.

Interrogée ensuite sur le sort qui est réservé à la France, la voyante annonce que dans dix ans d'ici il y aura une révolution qui renversera la République. Sous peu va éclater aussi, dit-elle, un grand scandale pour une affaire de trahison.

Curieux phénomènes

Une de nos abonnées nous écrit :

Je signale un fait qui s'est produit à la mort de mon beau-père. Tout était fini... mon mari très affligé avait regagné sa chambre, pour se reposer. Il était dix heures du soir.

Le moment arrivé, il souffle sa bougie. Aussitôt sa chambre est éclairée comme en plein jour, et il voit son père debout, entouré de ses parents, qui paraît s'enlever petit à petit comme pour disparaître. Très impressionné, mon mari fait la lumière, puis il éteint ; seconde apparition. De nouveau la bougie allumée supprime le phénomène qui ne se reproduit plus

Mon mari fit part de ce qui s'était passé à un prêtre fort intelligent, de ses amis, qui n'en fut pas étonné. Pour lui ceci s'était présenté : presqu'aveugle, il se promenait dans la campagne avec deux messieurs, et ceux-ci voulant voir quelque chose, le prièrent de s'arrêter pour les attendre un moment,

en lui disant de ne pas bouger de place. Malgré la recommandation, il s'aventure, lorsqu'une voix forte lui crie : « Halte ! » Ses amis arrivant quelques instants après le trouvent arrêté au bord d'un trou profond. Il leur demande de regarder autour de lui, qui avait pu ainsi l'avertir. Il était seul. — J'aurais encore quelques autres faits à vous signaler, je prends ceux qui me semblent les plus étonnants.

Un rêve prémonitoire

La Cour d'assises du Var vient de juger une affaire où se présentait un cas curieux de rêve prémonitoire.

Le père de la victime, Mosca Charles, était à Bastia tandis qu'on assassinait son fils à Toulon. Dans la nuit du 12 juin il a vu, dans un songe, son fils assassiné. Plein de mauvais pressentiments, il s'embarqua aussitôt pour Toulon dans l'intention de chercher son fils. Il n'avait pas été prévenu par dépêche. Arrivé à Toulon, il apprend que son fils avait été assassiné.

A TRAVERS LES REVUES

LE SERPENT DE MER

Nous nous sommes à plusieurs reprises occupé du « Serpent de Mer ». Nos lecteurs ne liront donc pas sans intérêt cette curieuse étude parue dans le *Soleil*.

Le Serpent de mer n'est plus du domaine de la légende. On l'a vu du bord d'un navire de guerre, et l'Académie des sciences a officiellement enregistré son apparition.

Voici en quels termes les comptes rendus de l'Académie des sciences en parlent, d'après le rapport du lieutenant de vaisseau, L'Eost, commandant la canonnière *la Décidée*:

Sur un animal inconnu rencontré en baie d'Along. — « Dans l'après-midi du 25 février 1904, faisant route pour sortir de la baie d'Along, la *Décidée* a rencontré, à la hauteur du rocher la *Noix*, un animal étrange paraissant être de la même espèce que ceux observés dans les mêmes parages en 1897 et 1898 par M. le lieutenant de vaisseau Lagrésille, à bord de l'*Avalanche*.

« ... Je vis émerger successivement, par une série d'ondulations verticales, toutes les parties du corps d'un animal, ayant l'apparence d'un serpent aplati, dont j'estimai la longueur à une trentaine de mètres, et la plus grande largeur à 4 ou 5 mètres.

« ... Le diamètre qu'indiquent les témoins pour la partie la plus large de la tête varie de 0 m. 40 à 0 m. 80. Ce diamètre était légèrement supérieur à celui du cou. Sa tête soufflait deux jets d'eau vaporisée. L'animal s'avançait avec une vitesse propre estimée à 8 nœuds... La peau était lisse ; personne n'a vu de nageoires. Les détails de la tête n'ont pas été observés. »

Ainsi que le note ce rapport, un animal semblable fut observé à deux reprises différentes par le lieutenant Lagrésille, en juillet 1897 et le 24 février 1898. Le monstre évolua assez longtemps à une faible distance du navire; on lui envoya même quelques coups de canon qui ne l'atteignirent pas, et ne réussirent qu'à lui faire prendre la fuite. Mais pendant le temps qu'il fut visible, on put constater, outre la forme allongée de son corps et ses mouvements d'ondulation, qu'il était de couleur grise, et recouvert d'écailles.

L'existence du serpent de mer semble donc incontestablement établie. Par trois fois, les équipages de vaisseaux de guerre français l'on vu, et l'on ne peut guère mettre en doute leur bonne foi; d'ailleurs, les détails observés à chacune de ces apparitions concordent assez bien pour donner toute garantie à ces observations.

Ce n'est pas sans peine qu'on est arrivé à quelques données assez précises, quoique bien incomplètes, sur le serpent de mer ; son histoire est déjà longue et trop fantaisiste pour ne pas autoriser chez ceux qui la connaisent un certain scepticisme à l'égard des nouvelles données qui la complètent. Elle commence dans la légende, et c'est dans les croyances des divers peuples, plus particulièrement en Scandinavie d'une part, et de l'autre en Chine, que le serpent de mer apparaît tout d'abord.

Dans les temps modernes, on en a reparlé bien souvent. Mais c'est surtout depuis 1848 que les apparitions du serpent de mer se sont multipliées : de cette époque jusqu'à nos jours il aurait été vu une vingtaine de fois dans des régions très diverses et toujours sous des formes très différentes. On l'a aperçu, entre autres, au Groenland, non loin de l'île de Sainte-Hélène, au sud du cap de Bonne-Espérance, sur les côtes de la Sicile, et dans bien d'autres lieux encore. Si nous voulions en croire tous ces rapports, le monstre aurait donc un habitat extrêmement étendu. D'autre part, les formes qu'on lui a prêtées ne sont pas moins variées : le plus souvent on l'a décrit comme un énorme serpent dont la taille seule varie ; mais, en outre, comme un très long poisson ayant six paires de nageoires latérales relevées en l'air, et une tête de dauphin ; comme une sorte de long cordage formant le corps et termine par une bouée qui ne serait autre que la tête ; comme un très gros congre, comme une baleine de 80 pieds de long, comme un énorme crocodile, et même comme un simple morceau de bois.

Tous ces détails sentent la haute fantaisie, et ils ne disposaient guère favorablement le monde scientifique pour toute communication ultérieure sur le même sujet. Pourtant, aujourd'hui, les choses sont changées : les observations rapportées plus haut semblent en effet assez sûres pour pouvoir étayer des discussions sérieuses et les savants les plus autorisés ne se sont pas fait faute pour donner leur avis sur le serpent de mer A leur suite, nous nous efforcerons de déterminer, autant que possible, à quelle sorte d'animal nous avons affaire. Les documents sont aujourd'hui assez nombreux pour permettre une étude de ce genre.



Un premier point se trouve d'abord parfaitement établi, c'est que l'on a affaire soit à un reptile, soit à un mammifère, mais nullement à un poisson. Le lieutenant L'Eots rapporte, en effet, que la tête soufflait deux jets d'eau vaporisée. Ce fait montre en toute rigueur que l'animal est à respiration pulmonaire et doit venir respirer de temps en temps à la surface de l'eau, à la façon de la baleine, par exemple. Le jet de vapeur que l'on croyait autrefois être une masse d'eau précédemment absorbée et rejetée par l'animal, est en réalité dû à un double phénomène : tout d'abord, les gaz absorbés par la précédente aspiration entraînent avec eux, à leur sortie, une assez forte masse d'eau vaporisée ; en même temps se produit un phénomène de détente analogue à celui qui donne la fumée blanche d'une locomotive qui siffle : la vapeur d'eau dont s'est saturé l'air pulmonaire pendant la plongée, est rejetée sous une certaine pression et se condense dans l'atmosphère.

Ainsi, l'animal n'étant pas un poisson, il reste à choisir, pour le classer, entre les reptiles et les mammifères.

La première considération qui se présente alors à l'esprit est de chercher s'il n'existe pas, à notre connaissance, dans les animaux vivants, des types dont on pourrait rapprocher le serpent de mer.

Dans cet ordre d'idées, il importe d'abord de signaler toute une famille de reptiles constituant de véritables serpents de mer : celle des hydrophidés. Ces animaux, dont la taille est d'un mètre environ, habitent l'océan Indien, où ils sont assez communs ; ils sont venimeux et se nourrissent de crustacés et de poissons. Naturellement, ils se trouvent obligés de venir respirer assez souvent à la surface de l'eau, ce qui les empêche de descendre à de trop grandes profondeurs. Ils n'en sont pas moins exclusivement marins et n'ont jamais aucun besoin de se rapprocher des côtes. Aussi, lorsqu'on les sort de l'eau et qu'on les laisse, par exemple, sur le pont d'un navire, se montrent-ils extraordinairement maladroits pour la plus grande joie des spectateurs, alors que, dans l'eau, ils nagent au contraire avec beaucoup d'aisance et de rapidité

Si nous avons rappelé ces curieux animaux, ce n'est pas qu'on puisse leur assimiler le monstrueux serpent de mer dont il est maintenant question. Ils n'en sont pas moins les seuls reptiles qui pourraient aujourd'hui présenter avec lui quelque analogie.

Il serait d'ailleurs tout aussi difficile de rapprocher le serpent de mer de l'un des mammifères vivant actuellement dans la mer, c'est-à-dire d'un cétacé ou d'un phoque : la forme de l'animal, ses mouvements de reptation, l'aspect écaillé de sa peau rappellent bien plutôt un reptile.

En définitive, nous ne trouvons, parmi les animaux vivants aucun qui nous donne de renseignements satisfaisants ; il y a donc lieu de chercher si nous serons plus heureux avec les espèces actuellement disparues. On sait que l'étude de ces races éteintes constitue une partie des sciences naturelles dites Paléontologie. On trouve constamment, en faisant des fouilles, des restes d'animaux préhistoriques ; par exemple, pour les vertébrés, des fragments de squelette plus ou moins bien conservés. Or, un homme de génie, Cuvier, a donné au commencement du XIX[e] siècle, une méthode qui permet, au moyen de quelques débris, de reconstituer un animal tout entier. Dès lors, c'est toute l'histoire du monde qui défile sous nos yeux ; les races apparaissent continuellement pour s'éteindre devant des races nouvelles mieux armées qu'elles pour la lutte pour la vie.

Ainsi, l'on voit qu'il fut une époque, bien avant l'apparition de l'homme, où la domination du monde était au groupe des reptiles. La température du globe était alors plus élevée qu'elle ne l'est actuellement, et permettait à ces animaux à sang froid une vie bien plus activée qu'ils n'en ont aujourd'hui. Aussi pullulaient ils sur les continents, où tout devait fuir devant eux ; ils y affectaient des formes très diverses et souvent colossales ; plusieurs de ces formes, même, s'étaient adaptées à des genres de vie différents, et peuplaient les airs et les eaux. Puis, tous ces animaux ont disparu, et ce sont les mammifères et les oiseaux qui se sont multipliés à leur place.

On peut donc se demander si l'on ne se trouve pas, avec le serpent de mer, en face d'une de ces races reptiliennes aujourd'hui disparues, dont quelques individus auraient subsisté jusqu'à nos jours. On a déjà vu s'éteindre, au XVII[e] siècle, quelques espèces extrêmement primitives ; il est permis de penser que nous sommes encore ici, comme alors, en présence d'une race en cours d'extinction.

Nous devrions donc, dans ce cas, rapprocher l'animal d'un des grands reptiles marins de l'époque secondaire, ichtyosaure, plésiosaure, ou mosasaure. C'est, d'ailleurs, l'opinion de M. Giard, qui présenta à l'Académie le rapport du lieutenant L'Eost.

L'ichthyosaure avait, dit Cuvier, « le museau d'un dauphin, les dents d'un crocodile, la tête et le sternum d'un lézard, les nageoires d'une baleine et les vertèbres d'un poisson ».

Le plésiosaure peut être comparé à un serpent passé au travers du corps d'une tortue ; la tête, petite, se trouvait à l'extrémité d'un cou extraordinairement long, tandis que le corps proprement dit était court et massif ; ces animaux devaient vivre complètement immergés dans les eaux, en maintenant seulement leur tête à la surface de l'eau, grâce à la longueur de leur cou.

Enfin, le mosasaure était une sorte d'énorme lézard marin, aux mâchoires extrêmement puissantes. Sa tête, du plus ancien spécimen, trouvée dans les gisements calcaires de Maëstricht, et conservée au Muséum de Paris, mesure, à elle seule, une longueur de deux mètres. C'est dire assez quelles tailles prodigieuses atteignaient tous ces monstres, auprès desquels les animaux vivant aujourd'hui paraîtraient si faibles ; ils n'en ont pas moins dû céder la place aux nouveaux venus, moins robustes, il est vrai, mais mieux disposés pour résister aux conditions extérieures défavorables qu'entraînait le refroidissement du globe.

Ce sera à un de ces trois types qu'il faudra chercher à apparenter l'animal de la baie d'Along, si l'on a véritablement affaire à un reptile, comme il y a lieu de le croire. Mais jusqu'à de nouveaux renseignements plus précis, il serait vain d'aller plus loin dans les hypothèses ; jusqu'ici, elles gardent une valeur scientifique qu'elles n'auraient certes plus au delà. Restons-en à penser que le fameux serpent de mer doit être une sorte de grand crocodile marin, animal d'un autre âge, dont l'espèce a pu seule, parmi tant d'autres, subister jusqu'à nos jours.

Dr JACQUES BLIGNY.

LA BOURSE

La Bourse a été assez agitée pendant cette dernière quinzaine de février. Deux courants contraires ont poussé les cours. Le premier, à la hausse, est venu de Londres ; nos voisins, alliés des Japonais, ne l'oublions pas, ont mis en circulation des bruits tendancieux qui représentaient la Russie comme prête à faire de grands sacrifices en vue du rétablissement de la paix. Ces informations ayant été démenties, des offres se sont produites dans tous les compartiments ; elles ont été d'autant plus abondantes que la situation de la Russie s'est présentée sous des couleurs plus sombres ; une baisse accentuée des Fonds Russes a été la caractéristique de ce second courant.

Depuis hier, la dépression du marché fait place à des vues plus optimistes. L'on prétend que le Tsar se montrerait moins intransigeant au sujet de la réunion des Zemsky-Sobor ; les nouvellistes zélés vont jusqu'à affirmer, et nous ne les suivrons pas sur ce terrain, que la question de la paix serait soumise à cette Assemblée (ce qui semble invraisemblable). Somme toute, les dispositions sont meilleures et tout porte à croire que la liquidation de fin de mois s'effectuera dans de bonnes conditions.

Le Marché Sud-Africain a subi la répercussion de l'atmosphère ambiante. Le fond est bon, les affaires restreintes.

Le Gérant : GASTON MERY.

Imprimerie JEAN GAINCHE, 15, r. de Verneuil, Paris.
Téléphone 724-73